

MONT-DORE, Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes.

Centre hospitalier du Mont-Dore

Sous la direction de

Laurence Lautier

Code INSEE
63 236

Opération archéologique
n°03-9649

Arrêté de prescription
SRA 2024-1112

Code Inrap
D155653

Inrap Auvergne-Rhône-Alpes
Juillet 2025

MONT-DORE, Puy-de-Dôme, Auvergne-Rhône-Alpes.

Centre hospitalier du Mont-Dore

Par

Laurence Lautier

Avec la collaboration de

Antoine Scholtès

Jean Cayrol

Alban Horry

Patrick Neury

Code INSEE
63 236

Opération archéologique
n°03-9649

Arrêté de prescription
SRA 2024-1112

Code Inrap
D155653

Inrap Auvergne-Rhône-Alpes

12 rue Louis Maggiorini 69675 Bron Cedex

Tél. 04 72 12 90 00, Fax 04 72 12 90 01, rhone-alpes-auvergne@inrap.fr

Juillet 2025

Sommaire

I. Données administratives, techniques et scientifiques

9	Fiche signalétique
10	Mots-clefs des thesaurus
11	Intervenants
12	Notice scientifique
13	Localisation de l'opération
15	Arrêté de prescription
18	Arrêté de désignation
19	Fiche de projet

II. Résultats

27	1. Introduction
27	1.1 Le cadre de l'intervention
27	1.2 Les moyens mis en œuvre et la méthodologie
29	1.3 Les inventaires et les études
29	1.4 Contexte géographique et géologique
31	1.5 Séquence sédimentaire
39	1.6 Contexte historique
43	2. Les vestiges archéologiques
43	2.1 Le nivellement du secteur au moment de l'installation des infrastructures sportives, notamment du stade de foot
50	2.2 Un mur parcellaire et un dépôt de blocs de forme linéaire
56	2.3 La mise en culture de la plaine
59	4. Conclusion
60	Bibliographie
61	Table des illustrations

III. Inventaires techniques

65	Table des inventaires réglementaires
66	Inventaire des unités stratigraphiques (US) et des structures archéologiques (F)
69	Inventaire du mobilier
70	Inventaire des prélèvements
70	Inventaire de la documentation graphique
71	Inventaire des photographies
76	Inventaire de la documentation numérique
76	Inventaire de la documentation écrite

**I. Données
administratives,
techniques
et scientifiques**

Fiche signalétique

Localisation

Région
Auvergne-Rhône-Alpes

Département
Puy-de-Dôme (63)

Communes
Mont-Dore

Adresse ou lieu-dit
Centre Hospitalier du Mont-Dore

Codes

code INSEE
63 236

Numéro de l'opération archéologique
03-9649

Coordonnées géographiques et altimétriques selon le système national de référence

(xy : coordonnées centrales)

x : 684,805
y : 6497,511

Références cadastrales

Commune
Mont-Dore

Année
2025

Section(s)
AL

Parcelle(s)
492

Statut du terrain au regard des législations sur le patrimoine et l'environnement

NC

Propriétaire du terrain

Commune du Mont-Dore

Références de l'opération

Numéro de l'arrêté de prescription
n° 2024-1112

Numéro Inrap de l'opération
D155653

Numéro de l'arrêté de désignation
du responsable
n° 2025-589

Maître d'ouvrage des travaux d'aménagement

CHU de Clermont-Ferrand

Nature de l'aménagement

Construction d'un hôpital et d'un
Ehpad

Opérateur d'archéologie

Inrap Auvergne-Rhône-Alpes

Responsable scientifique de l'opération

Laurence Lautier, Inrap

Organisme de rattachement

Inrap Auvergne-Rhône-Alpes
Direction interrégionale
12 rue Louis Maggiorini
69675 Bron Cedex
et
Centre de recherches
archéologiques régional
13 bis, rue Pierre Boulanger
ZI Le Brézet
63100 Clermont-Ferrand Cedex

Dates d'intervention sur le terrain

17/06/2025 et 20/06/2025

Surface du projet d'aménagement

Surface initiale
13561 m²

Surface disponible
10530 m²

Surface de l'emprise sondée

740,90 m²

% de la surface totale
7,04 %

Information sur la composition du rapport

Nombre de volumes
1

Nombre de figures
28

Nombre de pages
78

Nombre d'annexes
-

Nombre d'inventaires
5

Mots-clefs des thesaurus

Chronologie

- ☐ **Paléolithique**
 - ☐ inférieur
 - ☐ moyen
 - ☐ supérieur
 - ☐ Mésolithique et Epipaléolithique
- ☐ **Néolithique**
 - ☐ ancien
 - ☐ moyen
 - ☐ final
 - ☐ récent
 - ☐ Chalcolithique
- ☐ **Protohistoire**
 - ☐ **Âge du Bronze**
 - ☐ ancien
 - ☐ moyen
 - ☐ final
 - ☐ **Âge du Fer**
 - ☐ Hallstatt (premier Âge du Fer)
 - ☐ La Tène (second Âge du Fer)
- ☒ **Antiquité romaine (gallo-romain)**
 - ☐ République romaine
 - ☒ Empire romain
 - ☒ Haut-Empire (jusqu'en 284)
 - ☐ Bas-Empire (de 285 à 476)
- ☒ **Époque médiévale**
 - ☐ haut Moyen Âge
 - ☒ Moyen Âge
 - ☐ bas Moyen Âge
- ☒ **Temps modernes**
- ☒ **Époque contemporaine**
 - ☒ Ère industrielle

Sujets et thèmes

- ☐ Edifice public
- ☐ Edifice religieux
- ☐ Edifice militaire
- ☐ Bâtiment
- ☐ Structure funéraire
- ☐ Voirie
- ☐ Hydraulique
- ☐ Habitat rural
- ☐ Villa
- ☐ Bâtiment agricole
- ☐ Structure agraire
- ☐ Urbanisme
- ☐ Maison
- ☐ Structure urbaine
- ☐ Foyer
- ☐ Fossé/drain
- ☐ Sépulture
- ☐ Grotte
- ☐ Abri
- ☐ Mégalithe
- ☐ Artisanat
- ☐ Argile : atelier
- ☐ Atelier
- ☐ Habitat (torchis)
- ☐ Parcellaire

Mobilier

- ☐ ^{nb} Industrie lithique
- ☐ Industrie osseuse
- ☒ 28 Céramique
- ☐ Restes végétaux
- ☐ Faune
- ☐ Flore
- ☒ 5 Objet métallique
- ☐ Arme
- ☐ Outil
- ☐ Parure
- ☐ Habillement
- ☐ Trésor
- ☐ Monnaie
- ☐ Verre
- ☐ Mosaïque
- ☐ Peinture
- ☐ Sculpture
- ☐ Inscription
- ☐ Mouture
- ☒ 19 TCA, TC

Etudes annexes

- ☒ Géologie
- ☐ Datation
- ☐ Anthropologie
- ☐ Paléontologie
- ☐ Zoologie
- ☐ Botanique
- ☐ Palynologie
- ☐ Macrorestes
- ☐ An. de céramique
- ☐ An. de métaux
- ☐ Aca. des données
- ☐ Numismatique
- ☐ Conservation
- ☐ Restauration
- ☐ Autre ...

Intervenants

Intervenants scientifiques

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Elise Nectoux, SRA	Conservatrice de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Sébastien Gaime, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Mathieu Carlier, Inrap	Délégué du directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Laurence Lautier Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique

Intervenants administratifs

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
François Dumoulin, SRA	Conservateur régional-adjoint de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Elise Nectoux, SRA	Conservatrice de l'archéologie	Prescription et contrôle scientifique
Philippe Julhes, Inrap	Directeur interrégional RAA	Mise en place et suivi de l'opération
Sébastien Gaime, Inrap	Directeur-adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Mathieu Carlier, Inrap	Délégué du directeur adjoint scientifique et technique	Mise en place et suivi de l'opération
Laurent Goupil, Inrap	Assistant administratif	Mise en place et suivi de l'opération
Marcel Brizard, Inrap	Assistant technique	Mise en place et suivi de l'opération

Equipe de fouille

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurence Lautier Inrap	Responsable de recherche archéologique	Responsable scientifique
Jean Cayrol, Inrap	Technicien de recherche archéologique	Travaux de terrain
Antoine Scholtès, Inrap	Géoarchéologue	Étude géomorphologique
Patrick Neury, Inrap	Topographe	Topographe : relevé du plan général

Equipe de post-fouille

Prénom Nom, Organisme d'appartenance	Tâches génériques	Tâches affectées dans le cadre de l'opération
Laurence Lautier Inrap	Responsable de recherche archéologique	Rédaction du rapport, lavage, Conditionnement, inventaires, montage des illustrations
Antoine Scholtès, Inrap	Géoarchéologue	Rédaction de la partie géomorphologique
Patrick Neury, Inrap	Topographe	Production des fichiers Qgis et Des plans topographiques
Jean Cayrol, Inrap	Technicien de recherche archéologique	DAO
Alban Horry, Inrap	Céramologue	Analyse des céramiques
Alain Wittmann, Inrap	Céramologue	Analyse des céramiques
Stéphanie Bigot, Inrap	Spécialiste du <i>l'instrumentum</i>	Analyse du mobilier métallique
Alain Boissy, Inrap	Infographe	Mise en forme du RFO

Notice scientifique

Un diagnostic a été réalisé, du 17 au 20 juin 2025, dans l'emprise des équipements sportifs du Mont-Dore sur une surface accessible de 10 530 ha. Le projet immobilier vise à déplacer le centre hospitalier du Mont-Dore et à construire un EHPAD. Ce terrain de fond de vallée, éloigné de 400 m du centre thermal de l'agglomération antique du Mont-Dore (Son AL, n° 492), a été sondé à 7 %. Trois des 14 tranchées implantées ont mis en évidence un muret d'axe sud-ouest/nord-est, suivi sur une longueur minimale de 35 m, interprété comme un mur parcellaire. Parallèlement à cet aménagement, on observe un épandage de gros blocs de basalte dont la largeur varie entre 2,65 m et 5,50 m, disposés sur une profondeur de plus de 1 m. Il semble présenter une surface bombée recouverte par un sédiment présentant une structure feuilletée et des traces marquées de compaction. L'utilisation de cet empierrement comme chemin reste une hypothèse envisageable. Sa disposition sous la terre végétale ainsi que le mobilier reconnu (faïences, tuiles mécaniques...) l'inscrivent dans un contexte très récent. En revanche, le nettoyage du mur a livré deux tessons de céramiques fines à engobe blanc du Haut-Empire et une dizaine de tessons médiévaux pouvant se rattacher au contexte médiéval des XII^e-XIII^e s. Outre les céramiques et terres cuites architecturales, quelques objets métalliques ubiquistes (clé ou agrafe, clou de menuiserie, clou de construction) ont également été recueillis le long de la maçonnerie.

Dans les parties basses de quelques sondages des parties méridionale et centrale de l'emprise, des séquences alluviales ont été observées. Elles correspondent à la terrasse de la Dordogne dont le cours borde l'emprise à l'est et à des dépôts de crues et limons de débordements de la rivière. Elles sont surmontées par d'épaisses séquences colluvionnaires issues des versants qui conservent des traces de paléosol soulignant un développement de la végétation que ce soit à des fins agricoles ou pastorales. Un seul fossé de drainage très arasé, au comblement hydromorphe, a été découvert dans les tranchées. Le mobilier céramique ou les éléments de terres cuites échantillonnés dans les colluvions des tranchées est majoritairement attribué à la période contemporaine, même si la présence d'un tesson de sigillée pose la question d'un éventuel niveau culturel antique.

Ainsi, si ce diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges clairement en lien avec l'agglomération antique est son éventuelle extension septentrionale, il a livré un aménagement hypothétiquement médiéval, tandis que les rares artéfacts antiques soulignent soit une fréquentation ponctuelle, soit l'existence d'un site proche non reconnu dans l'emprise.

Localisation de l'opération

Auvergne-Rhône-Alpes,
Puy-de-Dôme
Mont-Dore
Centre hospitalier du Mont-Dore

x : 684,805
y : 6497,511
z entre 1017 et 1020 m NGF

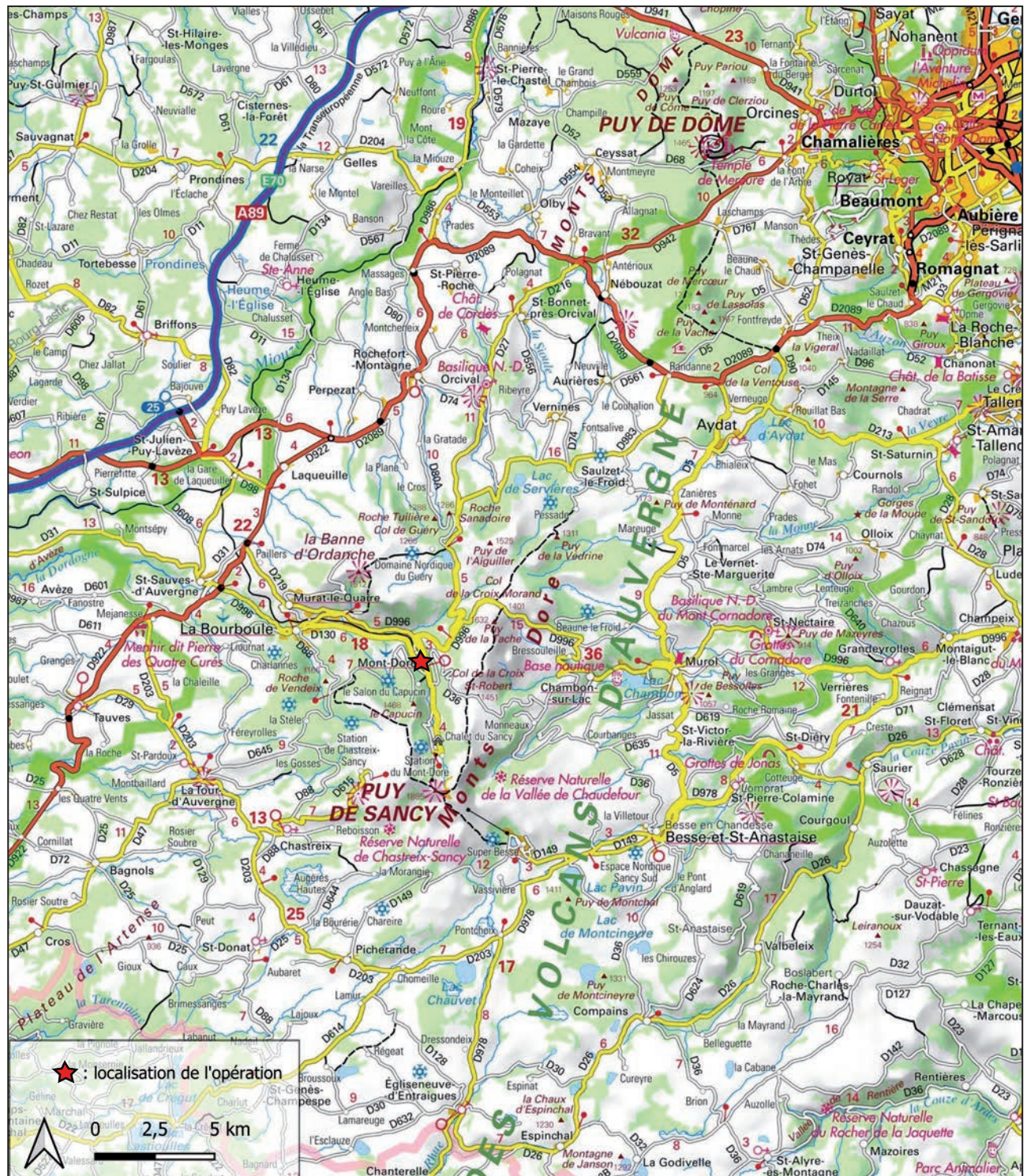
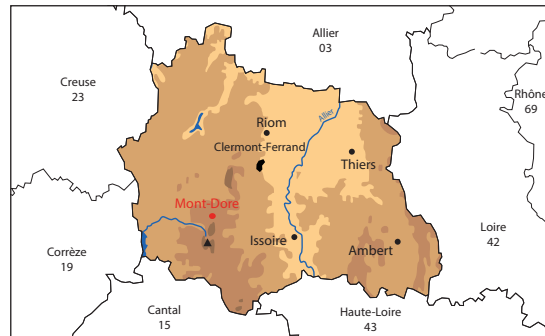


Fig. 1 Localisation de l'opération sur une carte IGN au 1/250 000 (CRAIG/IGN)

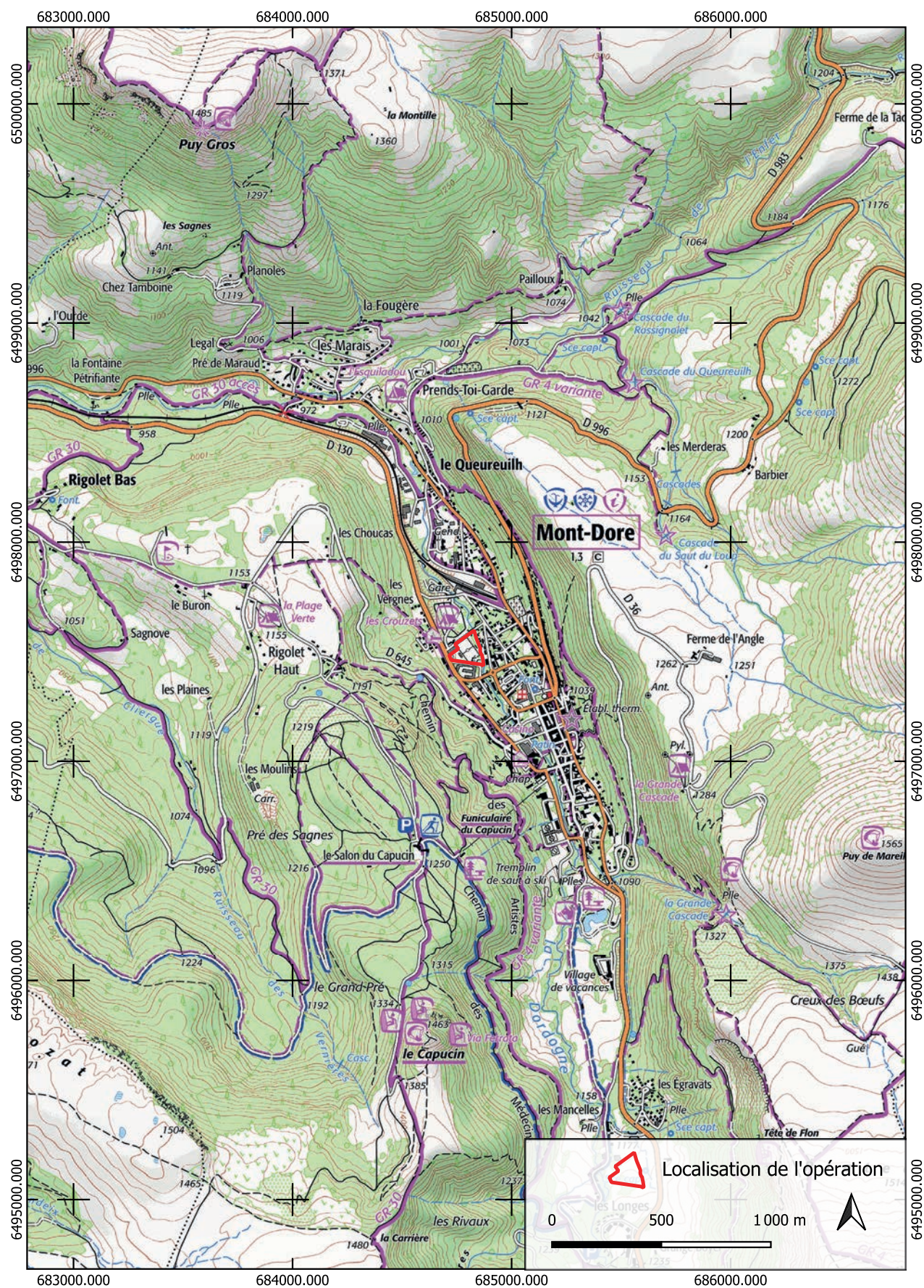


Fig. 2 Localisation de l'opération sur une carte IGN au 1/25 000 (CRAIG/IGN)

Arrêté de prescription



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Arrêté n° 2024-1112 du

23 OCT. 2024

portant prescription et attribution d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'Honneur,
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment son livre V ;

Vu l'arrêté du 7 février 2022 portant définition des données scientifiques de l'archéologie et de leurs conditions de bonne conservation ;

Vu l'arrêté du 27 septembre 2004 portant définition des normes de contenu et de présentation des rapports d'opérations archéologiques ;

Vu l'arrêté n° 2023-100 du 12 avril 2023 de la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2024-03 du 2 octobre 2024, du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu le dossier relatif au projet « Centre Hospitalier du Mont-Dore localisé à MONT-DORE(63) » transmis par – CHU de Clermont-Ferrand – reçu en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 4 septembre 2024 ;

Vu la demande anticipée de prescription d'archéologie préventive présentée par – CHU de Clermont-Ferrand – pour le projet « Centre Hospitalier du Mont-Dore » reçue en préfecture de région, Service régional de l'archéologie, le 16 octobre 2024 ;

Considérant que les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : abords d'un ensemble thermal curatif fonctionnant depuis l'Antiquité ;

Considérant qu'il est nécessaire de mettre en évidence et de caractériser la nature, l'étendue et le degré de conservation des vestiges archéologiques éventuellement présents afin de déterminer le type de mesures dont ils doivent faire l'objet ;

Considérant que l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP) est le seul opérateur habilité à réaliser un diagnostic sur le territoire concerné par le projet d'aménagement susvisé.

ARRÊTE

Article 1 - Une opération de diagnostic archéologique est mise en œuvre préalablement à la réalisation du projet « Centre Hospitalier du Mont-Dore », sis en :

RÉGION : AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
• DÉPARTEMENT : PUY-DE-DÔME
• COMMUNE : MONT-DORE
• Parcelle section AL n°492

Réalisé par : CHU de Clermont-Ferrand

L'emprise soumise au diagnostic, d'une superficie de 13 561 m², est figurée sur le document graphique annexé

au présent arrêté.

Le diagnostic archéologique comprend, outre une phase d'exploration du terrain, une phase d'étude qui s'achève par la remise du rapport sur les résultats obtenus.



Article 2 - La réalisation de l'opération de diagnostic prescrite par le présent arrêté est attribuée à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Article 3 - L'opérateur ainsi désigné soumettra un projet d'intervention élaboré sur la base des objectifs scientifiques et des principes méthodologiques définis par le présent arrêté

Article 4 - Objectifs scientifiques

Le terrain concerné est situé au nord de l'ensemble thermal curatif antique, dont le fonctionnement a perduré au cours du Moyen-âge jusqu'aux reconstructions importantes du XIXe siècle (dès 1817). Si l'ensemble antique fait l'objet d'études depuis plusieurs années, les abords de ces monuments restent très largement méconnus, notamment les bords de la Dordogne. Des occupations de toute période sont susceptibles d'être mis au jour. Il est à noter que ce secteur a pu faire l'objet de remblais importants, à une période où des éléments de démolition ont été dispersés (dont les fragments architecturaux, corniche, architrave, ...), notamment les décombres du bâtiment des vapeurs (1844-1975).

Le diagnostic visera à caractériser la nature, la chronologie des vestiges ainsi que leur état de conservation et leur enfouissement. Il conviendra de préciser la première occupation du site et son abandon ainsi qu'analyser les dynamiques de formation des terrains afin de restituer l'environnement au sein duquel le site s'est développé.

Article 5 - Principes méthodologiques

Des sondages systématiques seront réalisés sur l'emprise du projet. Les tranchées devront être effectuées en quinconce par passes de 5 à 10 cm d'épaisseur au godet lisse de 2m de large afin de vérifier la présence et la conservation des vestiges. Les tranchées représenteront une couverture de 10 % de la surface concernée par le projet. Elles seront menées jusqu'à la base des formations superficielles pouvant renfermer des vestiges intéressant l'archéologie. En cas de découverte de vestiges, cette couverture pourra être étendue pour cerner au mieux leur emprise et en permettre une bonne caractérisation. Des sondages profonds ponctuels pourront être réalisés, ainsi que l'aménagement de gradins de sécurité. Les terres devront être évacuées si elles gênent l'évolution de l'opération. En cas de découverte de vestiges peu nombreux et/ ou de faible étendue, il conviendra, en concertation avec le SRA, de les étudier complètement ou pour le moins d'en effectuer un échantillonnage représentatif. Les structures pouvant livrer des vestiges organiques (graines, charbons, pollens,...) feront l'objet de quelques prélèvements et tests de conservation, afin d'évaluer leur potentiel d'étude. Les résultats des observations géomorphologiques seront mis en relation avec l'état de conservation des structures archéologiques. Les vestiges rencontrés seront relevés ainsi que les coupes stratigraphiques des sondages, au 1/10e ou au 1/20e. Les portions de murs étudiées pourront faire l'objet de relevés photogrammétriques par gain de temps. Ils seront reportés sur la parcelle cadastrale localisée sur un fond cartographique géoréférencé. Toute découverte importante devra être immédiatement signalée au service régional de l'archéologie.

Article 6 - Responsable scientifique

Le responsable scientifique du diagnostic, dont la désignation fera l'objet d'un arrêté ultérieur, doit justifier des qualifications suivantes : Le diagnostic devra être mené par un archéologue ayant pris connaissance du contexte archéologique local. Il devra être assisté d'un géomorphologue et s'entourer des compétences requises en termes d'étude du mobilier selon les périodes représentées.

Article 7 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera notifié à CHU de Clermont-Ferrand et à l'Institut national de recherches archéologiques préventives (INRAP).

Fait à Clermont-Ferrand, le 23 OCT 2024

Pour la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,

Le Directeur régional adjoint des affaires culturelles

François MARIE

Arrêté de désignation



**PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
AUVERGNE-
RHÔNE-ALPES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**Direction régionale
des affaires culturelles**

Décision n° 2025-589

du

12 JUIN 2025

portant désignation du responsable scientifique d'un diagnostic d'archéologie préventive

La Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
Préfète du Rhône
Officier de la Légion d'Honneur
Commandeur de l'Ordre national du Mérite

Vu le code du patrimoine et notamment ses articles L.522-1 et R.522-1 ;

Vu l'arrêté n° 2024-201 du 15 octobre 2024 de la Préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes portant délégation de signature à Monsieur Marc DROUET, Directeur régional des affaires culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes ;

Vu l'arrêté n° 2025-03 du 1er avril 2025, du Directeur Régional des Affaires Culturelles de la région Auvergne-Rhône-Alpes, portant subdélégation de signature en matière d'administration générale ;

Vu l'arrêté n° 2024-1112 du 23 octobre 2024 portant prescription d'un diagnostic d'archéologie préventive (MONT-DORE, PUY-DE-DOME, Centre Hospitalier du Mont-Dore) ;

Vu l'arrêté n° 2024-1112 du 23 octobre 2024 portant attribution de la réalisation d'un diagnostic à un opérateur d'archéologie préventive.

Vu le projet scientifique d'intervention de diagnostic présenté par l'INRAP - Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes, reçu le 13 février 2025 ;

Vu la proposition de responsable scientifique d'opération présentée par l'INRAP - Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes ;

Considérant que le responsable scientifique de l'opération proposé dispose de connaissances, références, qualifications et expériences lui permettant de garantir la qualité scientifique de l'opération archéologique et de prendre, dans le cadre de la mise en œuvre du projet scientifique d'intervention susvisé, les décisions relatives à la conduite scientifique de l'opération et à l'élaboration du rapport de diagnostic dont il dirigera la rédaction ;

ARRÊTE

Article 1 - Madame Laurence LAUTIER est désignée responsable scientifique du diagnostic prescrit par l'arrêté du susvisé. L'opération est enregistrée sous le code : 039649

Article 2 - Le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à CHU de Clermont-Ferrand, à Madame Laurence LAUTIER et à l'INRAP - Direction régionale Auvergne-Rhône-Alpes.

Fait à Clermont-Ferrand, le

12 JUIN 2025

Pour la préfète de la région Auvergne-Rhône-Alpes
et par délégation,
Le directeur régional des affaires culturelles
et par subdélégation,
Le conservateur régional adjoint de l'archéologie

François DUMGULIN

Fiche de projet

Diagnostic archéologique D155653

Mont-Dore (63) - Centre Hospitalier du Mont-Dore

Projet scientifique d'intervention

1.- Identification administrative de l'opération

Région	Auvergne-Rhône-Alpes	Département	Puy-de-Dôme
Commune	Mont-Dore		
Lieu-dit	Centre Hospitalier du Mont-Dore		
Cadastre	Mont-Dore : Section : AL - Parcelle : 492		

Prescription	N° Arrêté	Réception	Surface	Attribution	Envoi projet
Initiale	2024-1112	30/10/2024	13561 m ²	30/10/2024	13/02/2025
Modification					

Contexte actuel	Urbain	Contexte particulier	Sous terre
Nature archéologique	Non stratifié		

2.- Problématique scientifique

La prescription de l'État assigne aux objectifs scientifiques définis dans l'article 4 de l'arrêté, dans le cadre du projet « Centre Hospitalier du Mont-Dore localisé au Mont-Dore (63) ».

Le terrain concerné est situé au nord de l'ensemble thermal curatif antique, dont le fonctionnement a perduré au cours du Moyen-âge jusqu'aux reconstructions importantes du XIX^e siècle (dès 1817). Si l'ensemble antique fait l'objet d'études depuis plusieurs années, les abords de ces monuments restent très largement méconnus, notamment les bords de la Dordogne. Des occupations de toute période sont susceptibles d'être mis au jour. Il est à noter que ce secteur a pu faire l'objet de remblais importants, à une période où des éléments de démolition ont été dispersés (dont les fragments architecturaux, corniche, architrave, ...), notamment les décombres du bâtiment des vapeurs (1844-1975).

• Profil du responsable d'opération :

Spécialité : Généraliste

3.- Contraintes techniques

Préalables

Le responsable d'opération devra s'assurer de la sécurité de l'intervention avec le concours de l'assistant de prévention régional en vérifiant notamment les réponses aux DICT.

L'aménageur doit permettre le libre accès la parcelle concernée par l'arrêté de diagnostic et la libérer de tous les éléments qui entraveraient la réalisation des tranchées d'évaluation. Il doit assurer par ailleurs :

- le marquage/piquetage des réseaux ;
- sécuriser les accès à l'emprise du diagnostic ;
- le cas échéant, selon les recommandations mentionnées dans les retours des opérateurs réseaux relatifs à la DT, le marquage-piquetage, dans la zone de travaux, des réseaux souterrains et leur maintien en bon état comme l'exige la norme Afnor NF 70-003.

4.- Méthodes et techniques envisagées

Principes généraux

L'intervention se déroule en deux temps :

- la phase dite phase terrain qui correspond aux travaux de terrassement et de fouille réalisés sur le site ;
- la phase dite phase d'étude qui englobe la saisie et l'analyse descriptive des données archéologiques par le responsable d'opération, la réalisation des illustrations par un dessinateur spécialisé en DAO, ainsi que la rédaction de la synthèse chronologique et la restitution du site au sein des problématiques historiques locales et régionales.

Mise en œuvre du diagnostic

L'implantation des sondages, leur géométrie et leur profondeur seront adaptées aux exigences scientifiques de l'intervention. Ils seront réalisés à l'aide d'une pelle de 10 tonnes équipée d'un godet lisse de 1,60 m à 1,80 m de largeur. Conformément au cahier des charges émis par le SRA, ils représenteront 10 % de la surface concernée par le projet.

L'Inrap réalisera un remblaiement avec remise en place des couches dans leur ordre initial, sans compactage avec nivellement du foisonnement résiduel. La terre végétale sera remise en place en dernier.

Les aménagements anthropiques découverts seront relevés en plan et, éventuellement, en élévation. Des coupes ou des logs stratigraphiques seront relevés dans tous les sondages.

La documentation de fouille (mobilier, matériel biologique, prélèvements, photographies, minutes et documents écrits) sera inventoriée en conformité avec l'arrêté du 27 septembre 2004. Le mobilier sera conditionné et traité conformément aux instructions stipulées dans l'arrêté du 16 septembre 2004.

5.- Volume des moyens prévus (en jours)

	Préparation		Terrain		Etude		Opération	
Responsable Opération	1	J	4	J	3	J	8	J
Spécialiste		J		J	1	J	1	J
Technicien		J	4	J	2	J	6	J
Technicien Spécialisé		J		J	1	J	1	J
Topographe		J	1	J	1	J	2	J
Totaux	1	J	9	J	8	J	18	J

- Moyens particuliers**

Terrain	Etude
Une mini pelle de 10 t. durant 4 jours (hors rebouchage).	500 euros pour couvrir les frais d'analyses (datations 14C...), qui ne relèvent pas des frais imputés à l'aménageur.

6.- Délais de réalisation

Préparation	1 jour	Terrain	4 jours	Etude	3 jours
Remise rapport	Voir la convention				

7.- Observations complémentaires

Directeur-adjoint Scientifique et Technique

Nom du DAST

GAIME, Sébastien

MONT-DORE (63) Centre Hospitalier du Mont-Dore - D155653

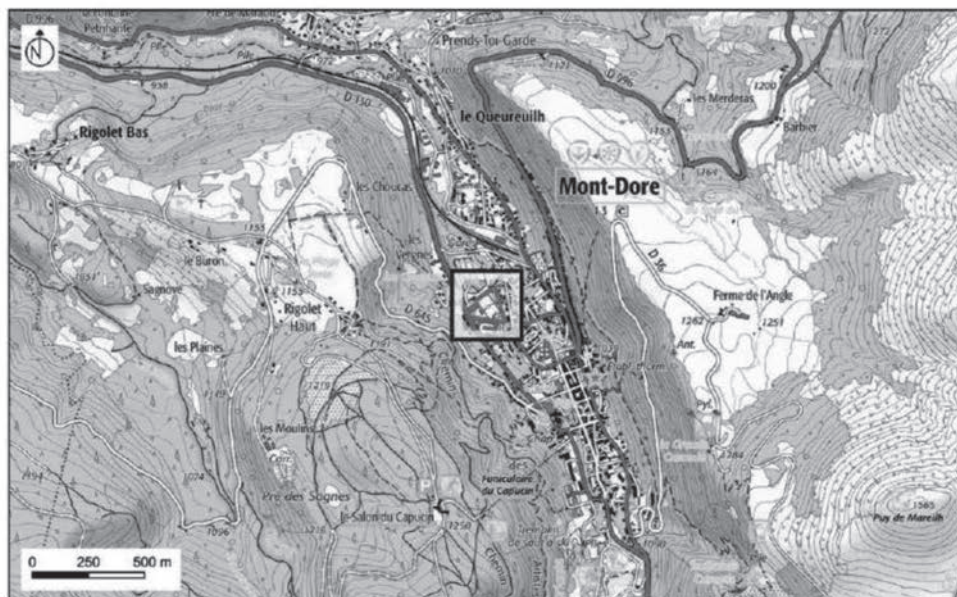


Fig 1 - Localisation de l'emprise archéologique à diagnostiquer (WMS CRAIG : IGN Scan 25)



Fig 2 - Localisation de l'emprise archéologique à diagnostiquer (OpenStreetMap)

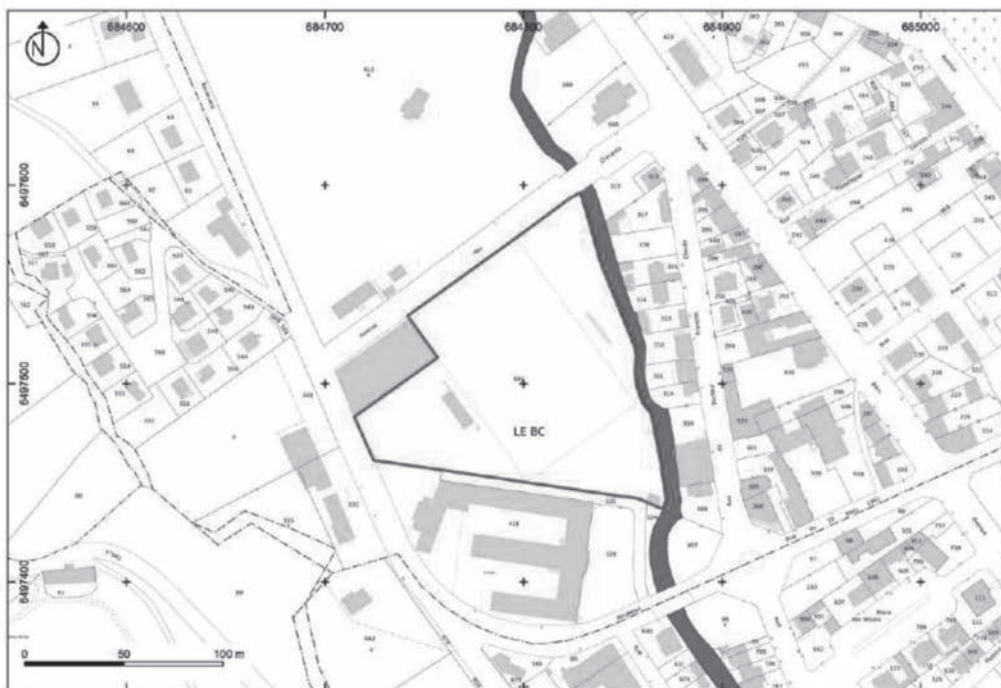
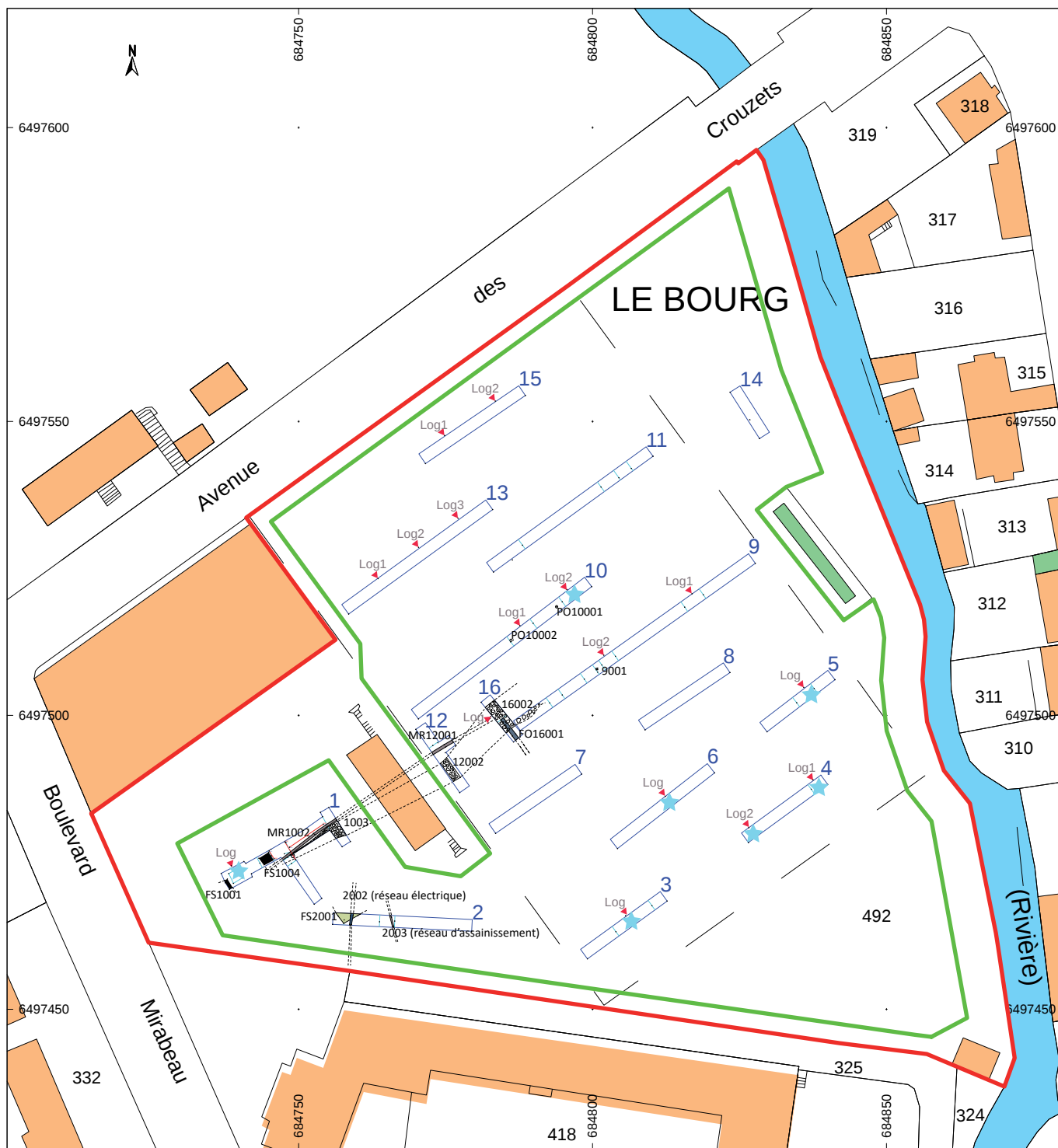


Fig 3 - Localisation de l'emprise archéologique à diagnostiquer (www.cadastre.gouv.fr)



Fig 4 - Localisation de l'emprise archéologique à diagnostiquer (WMS CRA/G Carte IGN : BDORTHO WM)

II. Résultats



MONT-DORE, Le Bourg

0 5 10 20m

Projection lambert 93, altimétrie NGF

FOND CADASTRAL : ©2022 Direction Générale des Finances Publiques

★ Séquences alluviales rencontrées dans les logs

Fig. 3 Localisation des sondages, des logs et découvertes archéologiques sur fond cadastral informatisé – Éch. 1/2000 (Projection Lambert 93 ; Topographie, DAO Patrick Neury)

1. Introduction

1.1 Le cadre de l'intervention

Un diagnostic a été réalisé, du 17 au 20 juin 2025, dans l'emprise des équipements sportifs du Mont-Dore (parcelle 492 de la section AL). La superficie originelle sur la prescription était de 13 561 m², mais si l'on ôte l'emplacement du gymnase et des tribunes, la surface accessible est de 10 530 m² (fig. 1-2, p13-14). Le projet immobilier vise à déplacer l'hôpital du Mont-Dore à cet endroit qui sera associé à un EHPAD.

Le terrain étant placé à 400 m au nord-ouest de l'ensemble thermal curatif antique du Mont-Dore dont le fonctionnement a perduré au cours du Moyen Âge, l'objectif scientifique était d'évaluer l'existence éventuelle de vestiges contemporains de la période antique, antérieurs ou postérieurs.

1.2 Les moyens mis en œuvre et la méthodologie

L'opération prescrite par Élise Nectoux du SRA-Auvergne, a été gérée par une équipe de trois personnes : un topographe, Patrick Neury et deux archéologues, Jean Cayrol et Laurence Lautier.

Seize sondages ont été réalisés au moyen d'une pelle hydraulique de 10 tonnes selon un axe NE-SO et NO-SE. Les longueurs varient entre 10 et 50 m. Le pourcentage des surfaces sondées atteint 7,04 %. En raison de la profondeur du recouvrement sédimentaire en fond de vallée, le faible nombre des vestiges rencontrés nous ont amenés à faire le choix d'implanter des tranchées complémentaires autour des rares aménagements au détriment du pourcentage usuel.

Le relevé du contour des tranchées, des vestiges et des logs a été réalisé au moyen d'un GPS Trimble par Patrick Neury. Les sondages, les structures archéologiques et les logs ont été reportés par sur fond cadastral actuel et photographie aérienne (fig. 3-4). Les tracés ont par ailleurs été transformés en format shapefile (.shp) afin de pouvoir être intégrés au sein d'un SIG (QGis) et sont joints au dossier numérique du rapport.

L'enregistrement des informations sur le terrain (logs, description stratigraphique, relevés des vestiges) s'est fait sur papier millimétré au 1/20^e et les aménagements anthropiques ont été systématiquement photographiés. Une numérotation multiple a été adoptée pour la description stratigraphique :

- Les séquences stratigraphiques naturelles ou les remblais anthropiques sont numérotés de 1 à 13 (*infra* inventaire des U.S.).
- Les différentes structures sont numérotées de 1001 à 16 002 (le ou les deux premiers chiffres indiquant le numéro de tranchée, le dernier chiffre précise le numéro de Fait ou d'Unité Stratigraphique dans la tranchée. Ces numéros sont précédés par deux lettres représentatives (TR : tranchée; CN : assainissement; FS : fosse; FO : fossé; MR : mur; PO : trou de poteau) selon la logique adoptée au sein du logiciel Syslat.



Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic archéologique et des sondages sur photographie aérienne (Source © Géoportail 2000, DAO Alain Boissy)

1.3 Les inventaires et les études

Dans chacun des secteurs, les photographies enregistrées en « jpg » sont inventoriées de 1 à 135 sous le numéro d'opération archéologique. L'inventaire détaillé qui figure en annexe a été saisi sous format Excel. Les sept minutes faites sur le terrain regroupant les logs et les coupes et le relevé en plan au 1/20^e ont été scannées et inventoriées sur Excel sous le numéro d'opération archéologique. Elles sont décrites en annexe. Le mobilier archéologique a été lavé et conditionné par Laurence Lautier. Compte tenu de la mauvaise préservation des tessons, une simple caractérisation chronologique de ces derniers a été faite par Alain Wittmann et Alban Horry sur photographie et la reconnaissance des objets métalliques par Stéphanie Bigot s'est également faite sur envoi de photographies.

1.4 Contexte géographique et géologique

par Antoine Scholtès

La commune du Mont-Dore est située au pied du massif du Sancy, à une cinquantaine de kilomètres au sud-ouest de Clermont-Ferrand (Cabezuelo 2008). Le secteur concerné par le projet immobilier se trouve au nord de l'établissement thermal du bourg, en bordure de la Dordogne. Il s'agit d'un vaste replat en fond de vallée, accueillant un stade de football édifié dans les années 1970, à une altitude de 1 000 m.

D'un point de vue géologique, nous nous trouvons au cœur du Massif central français, plus précisément dans le massif volcanique des Monts Dore, constitué de deux stratovolcans : le stratovolcan des Monts Dore (ou volcan du Guéry), édifié entre 3 et 1,6 Ma, et le stratovolcan du Sancy, actif entre 1,1 et 0,23 Ma (Vernet 2025).

La vallée dans laquelle s'est implantée la ville du Mont-Dore résulte d'un modèle géomorphologique complexe, façonné principalement par d'anciens processus fluvioglaciaires. La séquence sédimentaire observée dans la zone d'étude est dominée par une accumulation colluvio-alluviale, issue de l'accrétion progressive de matériaux d'origines diverses. Le site diagnostiqué se situe en bas de pente, sur une ancienne terrasse fluviale associée au cours de la Dordogne (fig. 5). Cette terrasse témoigne d'une évolution morphologique liée à l'érosion glaciaire et au transport sédimentaire fluvial, qui ont conjointement modelé la vallée.

Ainsi, la vallée du Mont-Dore représente un paysage hérité de l'interaction entre les glaciations anciennes, la dynamique de versant et les processus fluviaux, lesquels ont structuré le relief et conditionné l'implantation humaine. Les formations locales correspondent à des dépôts fluvioglaciaires et à des alluvions récentes (Gy3-Fz). Ces dépôts constituent l'assise de la séquence sédimentaire actuelle, bien qu'ils n'aient pas été atteints lors du diagnostic.



Fig. 5 Localisation de l'emprise sur la carte géologique (Fonds BRGM, Cartographie Alain Boissy).

1.5 Séquence sédimentaire

par Antoine Scholtès

La multiplication des sondages et des logs (**fig. 6-10**) nous a permis de dresser une liste exhaustive des unités pédosédimentaires rencontrées dans l'emprise du diagnostic :

- **Us 1** : horizon de surface limono-sableux supportant la pédogenèse actuelle ;
- **Us 2** : remblais - une partie des remblais correspond à des blocs hétérométriques inclus dans une matrice sableuse non triée ni classée, d'origine allochtone. Il s'agit de matériaux extraits d'une moraine et mis en place pour niveler le site à un moment donné ;
- **Us 3** : niveau hydromorphe présentant une surface oxydée. Nous n'avons pas pu déterminer s'il s'agissait d'un remblai ou du sommet de la séquence de remblais ;
- **Us 4** : plage pluri-centimétrique à texture limono-argileuse (colluvions), localement limono-sableuse (ruissellements intermédiaires), de couleur brun moyen à brun-beige, ponctuellement enrichie en blocs hétérométriques (basalte, granite). Les colluvions remobilisent des alluvions et/ou des dépôts humides (argiles hydromorphes) sous-jacents (sondage 2 – log 11). L'Us 4 résulte d'une dynamique colluviale intense, relativement récente (à l'échelle de quelques siècles tout au plus). L'unité est subdivisée en deux sous-unités (Us 4a et Us 4b) dans les zones où l'enrichissement en blocs est le plus marqué ;
- **Us 5** : plage argileuse hydromorphe d'aspect massif et de teinte gris-bleu, d'épaisseur centimétrique. Sa mise en place résulte probablement d'un épisode de stagnation hydrique (bras mort de la Dordogne ou paléochenal) ;
- **Us 6** : horizon limono-argileux brun clair, enrichi en lithoclastes arrachés au versant, en galets et en sables (lentilles incorporées) issus des dépôts alluviaux sous-jacents. Colluvions ;
- **Us 7** : dépôt de galets et blocs hétérométriques inclus dans une matrice limono-argileuse brun clair. Il s'agit de colluvions de versant ;
- **Us 8** : horizon limono-argileux de teinte grisâtre (rédoxique), mis en place par débordement de la rivière et stagnation hydrique ;
- **Us 9** : limons de débordement, limoneux, enrichis en matière organique de teinte brun sombre ; formation d'un sol de type fluvisol peu évolué. Pédogenèse : formation d'un paléosol ;
- **Us 10** : accrétion successive de dépôts de crue mêlant sables grossiers, scories, cendres volcaniques, fines limoneuses et argileuses. Structure granulaire d'entassement. Dépôts alluviaux dont l'alternance des faciès témoigne de fluctuations internes du régime hydrique ;
- **Us 11** : horizon limoneux homogène de couleur grise, avec intercalations ocre (langues et percolations depuis l'Us 1). Structure granulaire d'entassement. Matrice présentant des caractères rédoxiques caractéristiques. Limons de débordement (accrétion continue), typiques de dépôts successifs en milieu calme. Horizon impacté par un lessivage des constituants argilo-ferriques depuis l'Us 1 ;
- **Us 12** : plage graveleuse constituée d'un entassement dense de galets hétérogènes, centimétriques à décimétriques, roulés. Structure d'entassement, absence de fines. Dépôt alluvial de la Dordogne caractéristique d'un écoulement en eau vive ;
- **Us 13** : horizon limono-argileux brun foncé, à structure grumeleuse bioturbée (sillons racinaires et chenaux/déjections de vers de terre). Ces traits témoignent d'un enrichissement en matière organique, caractéristique d'un ancien horizon de surface/subsurface organo-minéral. L'Us 13 correspond à un paléosol.

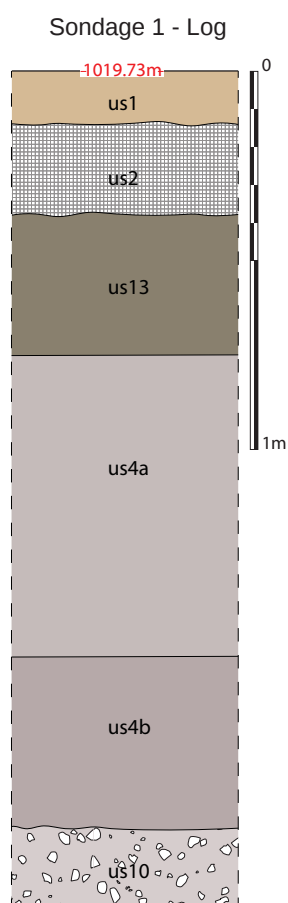


Fig. 6 Relevé et aperçu du log du sondage 1 (relevé, cliché Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol)

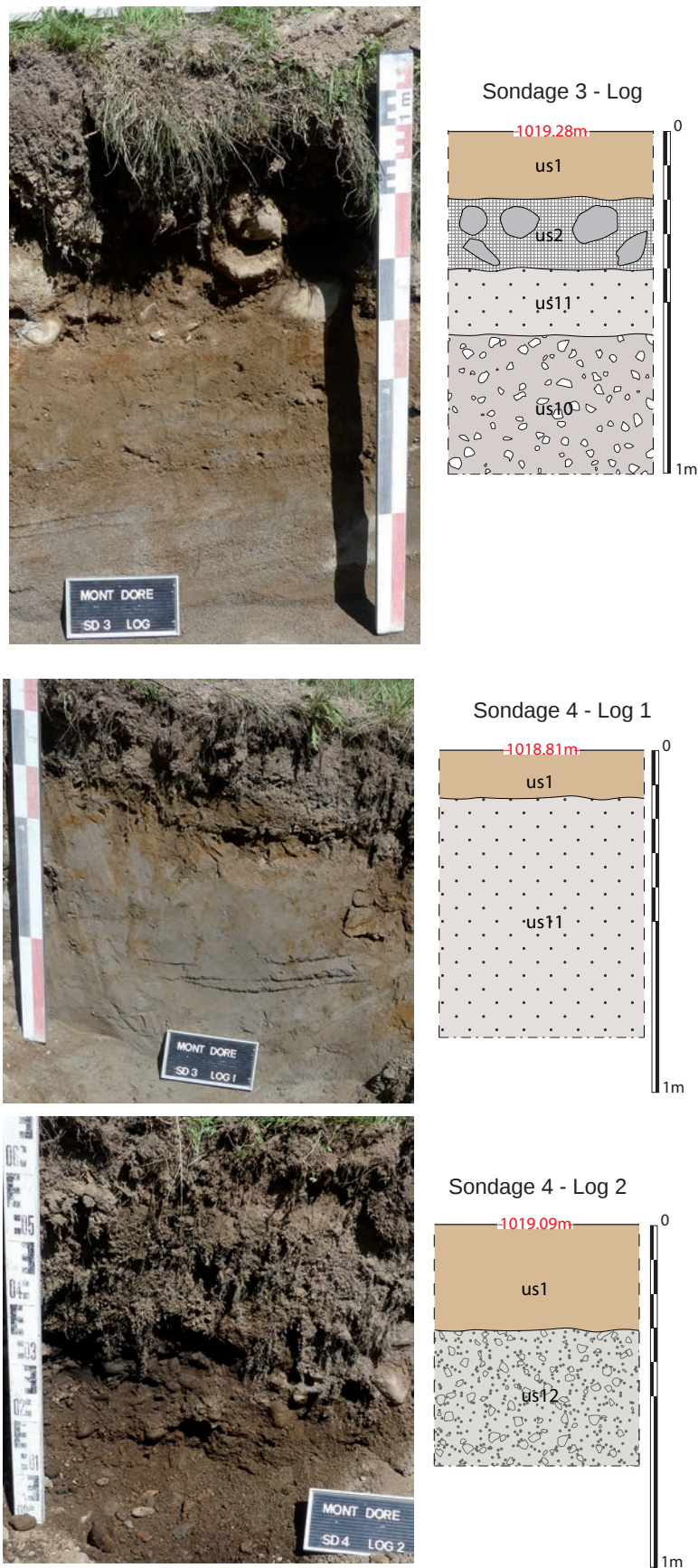


Fig. 7 Relevés et aperçus des logs des sondages 3 et 4 (relevés, clichés Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol)

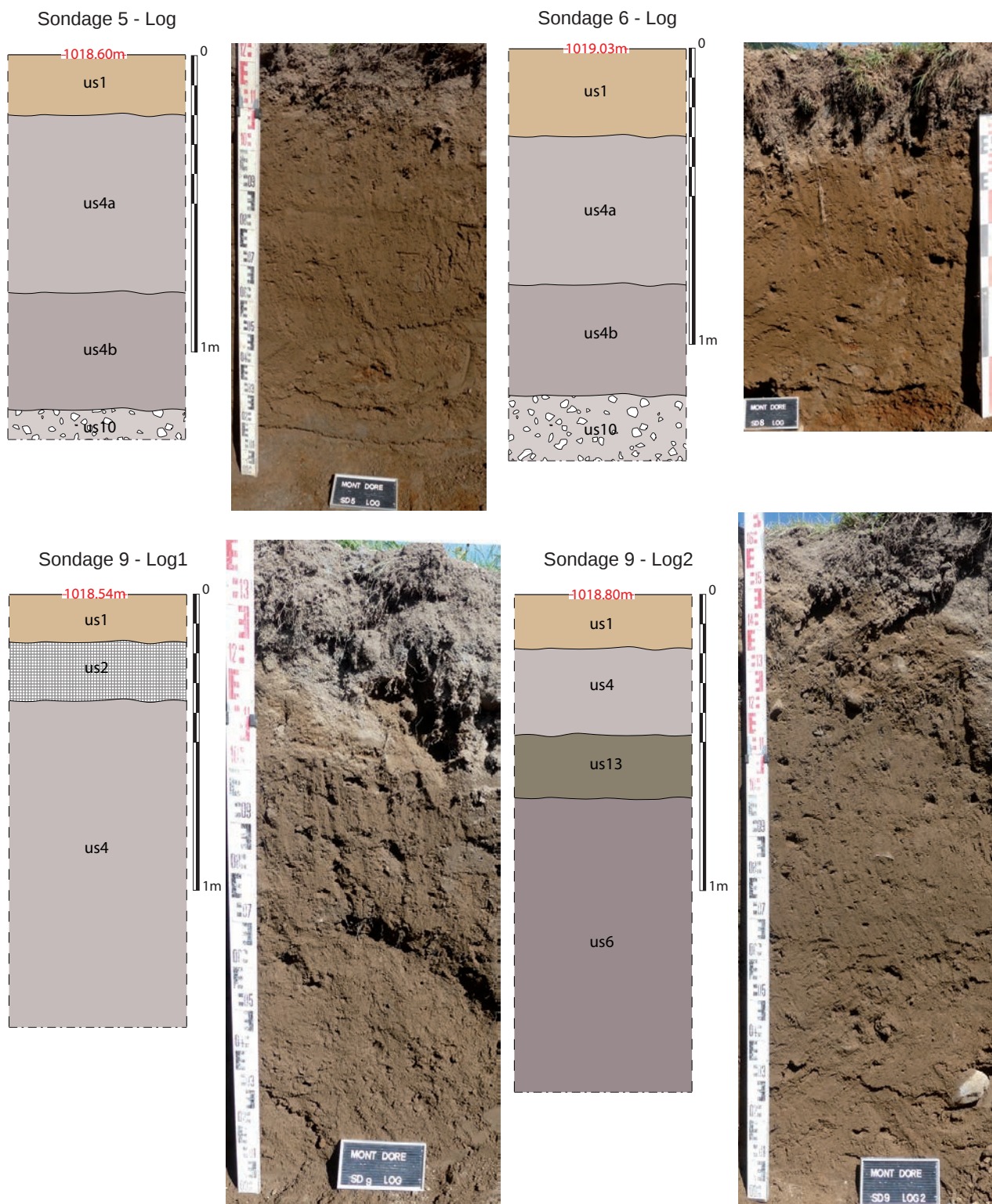


Fig. 8 Relevés et aperçus des logs des sondages 5, 6 et 9 (relevés, clichés Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol)

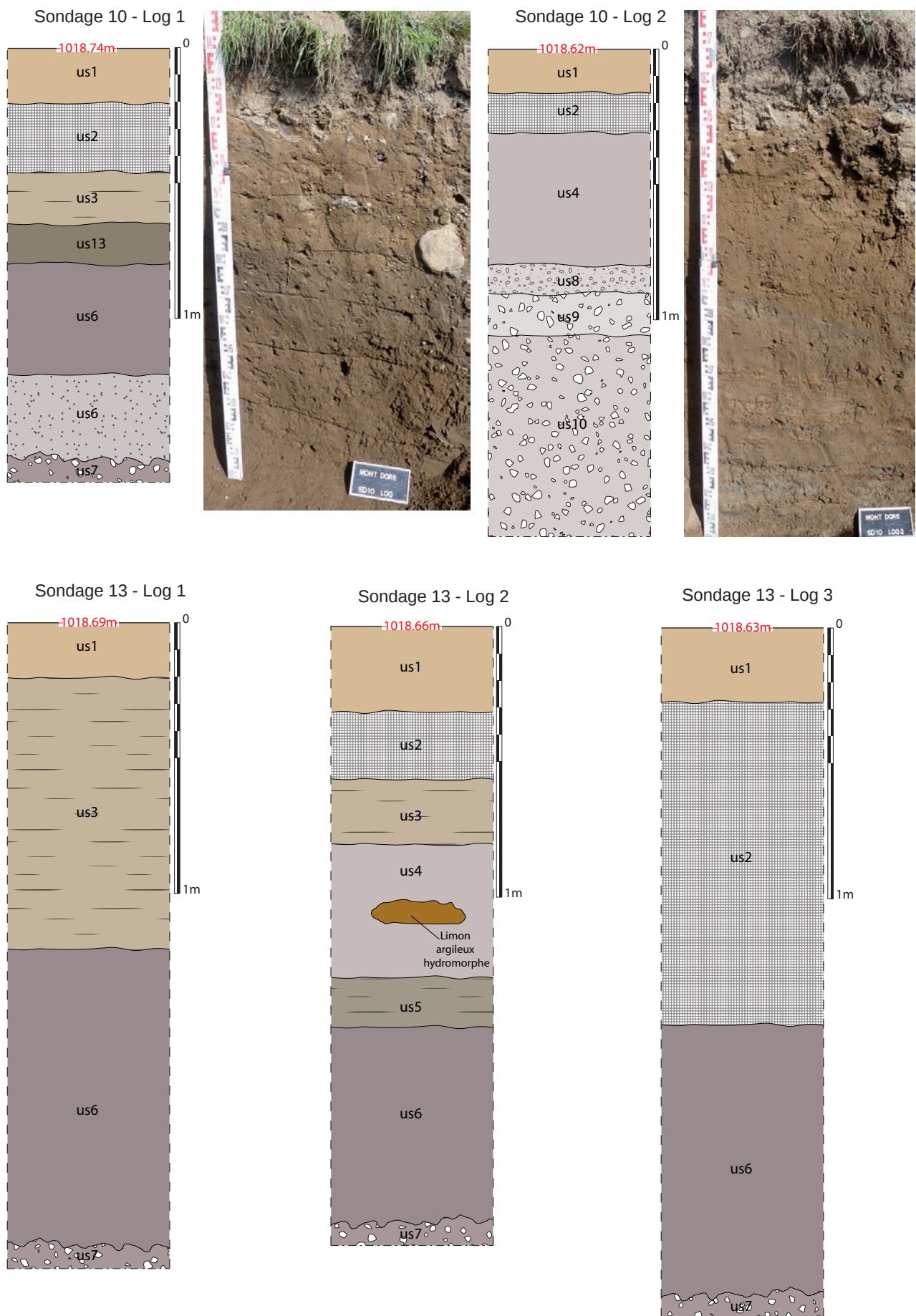


Fig. 9 Relevés et aperçus des logs des sondages 10 et 13 (relevés, clichés Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol)

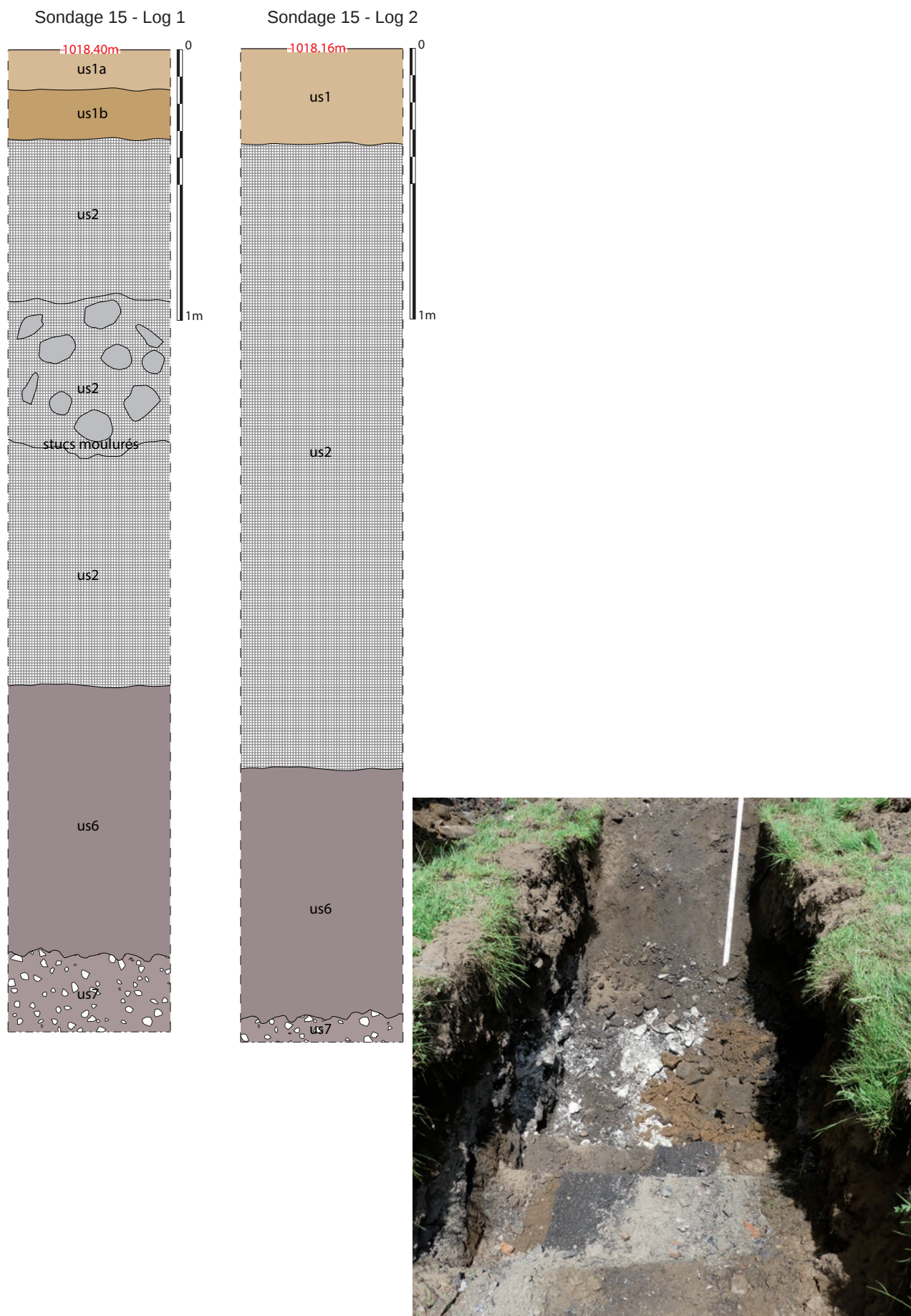


Fig. 10 Relevé et aperçu du log du sondage 15 (relevé, cliché Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol)

Interprétation de la séquence

À partir des unités décrites précédemment, l'interprétation géomorphologique de la séquence sédimentaire révèle un modèle complexe, marqué par deux dynamiques principales.

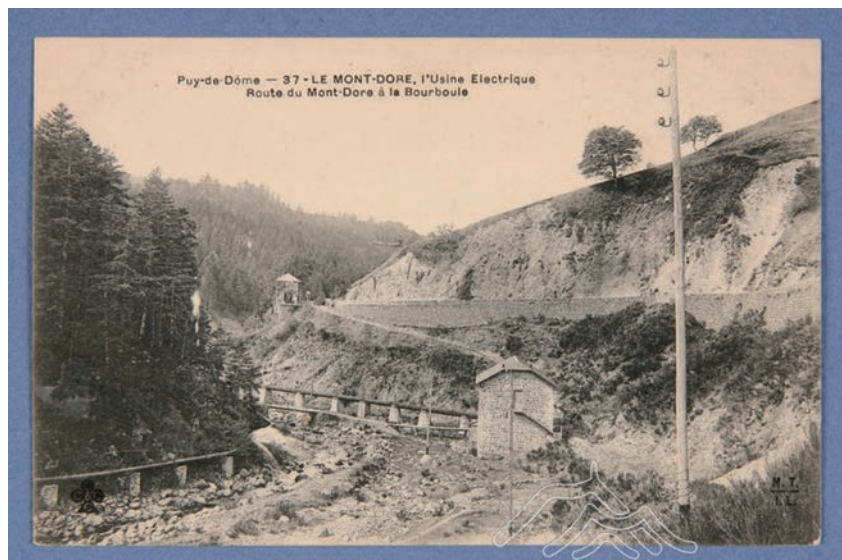
La première, d'origine colluviale, domine l'ensemble des relevés et constitue le principal facteur d'accrétion. La position de la parcelle, en bas de versant, lui confère un rôle de réceptacle pour les matériaux érodés et arrachés au versant par des phénomènes gravitaires. Les sondages 5 à 11 témoignent de cette dynamique. Les rares marqueurs chronologiques piégés à l'intérieur des colluvions suggèrent une mise en place restreinte à quelques siècles tout au plus.

Une seconde dynamique, plus discrète, est d'origine alluviale. Les faciès associés sont principalement observés en bordure nord-est de l'emprise, à proximité immédiate de la Dordogne (sondages 3 et 4). Il convient toutefois de souligner que les processus colluviaux et alluviaux peuvent s'imbriquer ou s'intercaler dans la séquence stratigraphique.

Le sondage 10 illustre clairement cette dualité : à sa base, une séquence colluviale est surmontée par une série de dépôts issus d'une mise en place hydrodynamique — des alluvions mélanocrates, bien triées et relativement fines (Us 10), interprétées comme des dépôts de courant actif ; puis des limons de débordement (Us 11), correspondant à des dépôts de plaine inondable — le tout étant recouvert par de nouveaux apports colluviaux. La répartition spatiale et les caractéristiques texturales de ces dépôts, en lien avec l'activité récente de la Dordogne, suggèrent un déplacement progressif du lit fluvial au cours des derniers siècles. Dans les tranchées 3 et 4, la succession des faciès — sablo-graveleux (Us 12), sables fins bien triés (Us 10), puis limons (Us 11) — témoigne d'une dynamique de retrait du lit principal :

- L'Us 12 correspondrait à un dépôt de chenal actif, lié à des conditions de haute énergie ;
- L'Us 10, à un dépôt de courant modéré, potentiellement en marge immédiate du chenal ;
- L'Us 11, à un dépôt de débordement, typique des épisodes de crue sur la plaine d'inondation.

Cette organisation verticale suggère une migration latérale du lit de la rivière. L'Us 12 pourrait également refléter un épisode de crue importante, suffisamment énergétique pour éroder localement les limons de débordement (Us 11) et réactiver temporairement un ancien chenal. Il s'agit d'un phénomène classique dont témoigne en d'autres points du ruisseau des cartes postales anciennes (**fig. 11**).



Source gallica.bnf.fr / Association des Toulousains de Toulouse

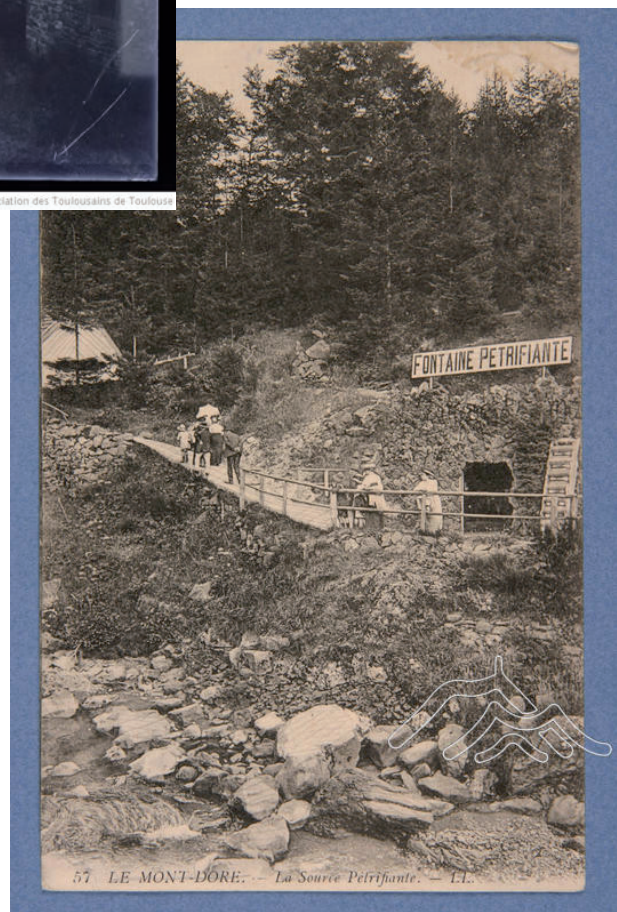


Fig. 11 Cartes anciennes présentant le cours d'eau de la Dordogne en aval du bourg (source : photothèque des Archives départementales 63 : 559, Fi1555 et Fi1612)

1.6 Contexte historique

La commune du Mont-Dore est actuellement connue pour ses activités thermales qui prennent naissance dès l'Antiquité et se poursuivent au Moyen Âge. Un complexe monumental thermal est en effet révélé par la découverte de très nombreux blocs architectoniques dispersés actuellement en de multiples points de la commune (fig. 12, EA 63 236 0006, 0007, 0011). Au XIX^e s., lors de la construction de l'établissement thermal, d'importantes découvertes archéologiques sont signalées. On évoque la présence de thermes gallo-romains, ainsi que d'un temple qui existait encore en grande partie en 1740 en face des anciens thermes romains. La démolition de l'hôtel Métropole en 2006-2007 fit ressurgir de nombreux blocs sculptés en bas-relief, permettant de réactualiser ce dossier dans le cadre d'un nouveau programme de recherche reprenant l'étude du dossier bibliographique et l'inventaire du corpus lapidaire (responsable Élise Nectoux). L'ensemble de ces recherches permet donc de restituer un ensemble monumental composé d'un temple et de thermes reliés par une cour à portiques, encore partiellement conservés en élévation au XVII^e s. (Augustin-Rolland *et al.* 2024; Dousteysier, Nectoux 2016)

Le temple est en partie détruit en 1789 pour la construction d'un café à son emplacement. La destruction de l'édifice se poursuit lors de la création de la place du Panthéon en 1817. Au moins trois plans de ces vestiges sont recensés. Il présente un plan hybride, rectangulaire, de 12,50 x 19,50 m de côté avec une *cella* de 9 x 5 m précédée à l'est d'un pronaos rectangulaire de 3,80 m de largeur. Ces deux pièces sont ceintes d'une galerie de 2,50 m de largeur qui accueille trois exèdres. L'édifice est mis en exergue par un podium desservi par un escalier. Il est agrémenté de hautes colonnes à tambours surmontées de chapiteaux corinthiens. Des éléments de la porte monumentale richement ornée sont conservés dans les thermes actuels. Ils s'inscrivent dans le corpus des productions d'Aquitaine de la seconde moitié du II^e s. Deux colonnes historiées présentent un registre similaire à celui de la porte. Deux séries de corniches modillonnaires se rapportent également à l'ornementation du temple, ainsi qu'un autel votif dédié à la déesse indigène Sianna au I^{er} s. (?), des fragments d'une statue équestre et un buste de statue.

La cour bordée de portique est restituée à partir de quelques éléments maçonneries. De forme quadrangulaire (33 x 19,30 m), elle était couverte et reliait le bâtiment thermal à l'édifice cultuel.

Les thermes, découverts en 1817, ont été partiellement fouillés jusqu'en 1823. Orientés nord-est/sud-est, l'ensemble thermal mesure 85 m de long pour 28,50 m de largeur. La source chaude (43°) qui l'alimente, riche en silice, est située quelques mètres à l'est en contre-haut. Le captage est formé d'un petit bâtiment à abside. Dans un premier temps, trois piscines rectangulaires ont été relevées. Elles étaient couvertes d'un toit en tuiles qui a brûlé. La piscine méridionale présente une décoration rythmée de quatre niches semi-circulaires se faisant face deux à deux. Un complexe composé de quatre pièces chauffées avec des baignoires formait la partie sud de l'établissement. Ce complexe était richement décoré de blocs sculptés, de mosaïques, d'enduits peints. Les fouilles anciennes et un sondage de 2007 ont mis en évidence un niveau d'inondation antérieur à l'époque post-antique qui peut expliquer en partie le démantèlement des monuments antiques.

Au moins deux sources alimentaient l'édifice (source du Bain de César, Bain Ramond) et sortaient directement dans les piscines. L'adduction de l'eau devait se faire à l'aide de tuyau de plomb et sans doute de canaux d'évacuation. Le site a également livré deux lionnes-fontaines en ronde-bosse de fabrication vraisemblablement locale.

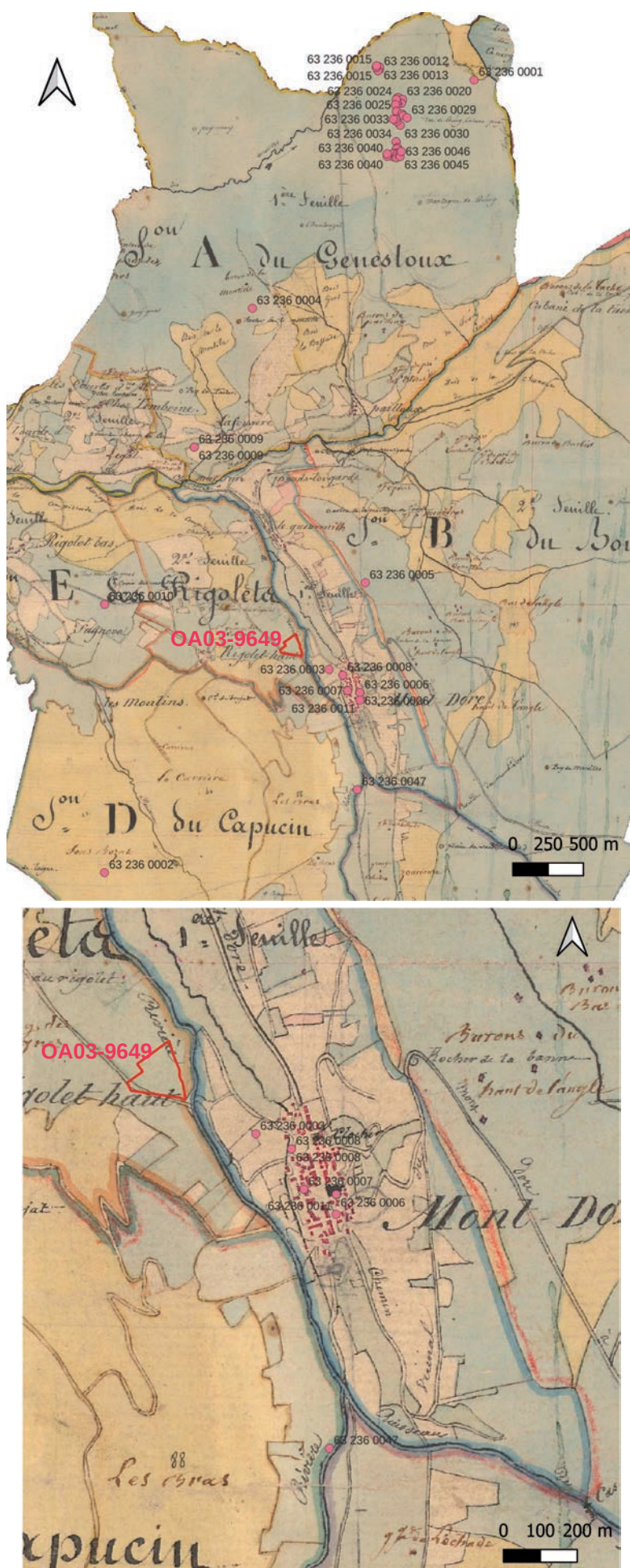


Fig. 12 Carte du voisinage archéologique (extrait du fichier Patriarche présenté sur fond de cadastre napoléonien de la commune, 1828; extraction Claire Mitton, SRA Auvergne, DAO Laurence Lautier).

Plusieurs indices prouvent que ces bâtiments monumentaux ne sont pas isolés. Des vestiges antiques sont signalés en 1817 à l'ouest du complexe à l'emplacement de la « nouvelle promenade » sans que l'on connaisse leur nature et leur importance. Un espace funéraire a existé, prouvé par la conservation de coffres sépulcraux dans les thermes. L'un d'entre eux fut découvert en rive droite de la Dordogne, aux Pradets à 300 m au sud-ouest des thermes. En 1995, un sondage réalisé par Gérard Vernet place Charles de Gaule à 200 m au nord-ouest du centre (fig. 12, EA 63 236 0003) a mis en évidence un sol d'occupation en terre battue recouvert par un niveau d'épandage de *tegulae* associé à des tessons de céramiques communes et des fragments de verre (Vernet 1995 : 85). Enfin, en direction du nord-ouest, éloigné de 1800 m du bourg (fig. 12, EA 63 236 0009), le diagnostic établi en amont de l'installation du lotissement de la Fougère a livré une occupation caractérisée par une limite parcellaire formée par un mur constitué d'un double parement de gros blocs de basalte et un blocage interne. Celui-ci était recouvert par endroit par un niveau limoneux très charbonneux épais de 0,30 m (sapin blanc et chêne caducifolié). Un second mur parallèle distant de 9 m a également été reconnu. Quelques fragments de terres cuites et une *tegula* ont fait supposer une origine antique, mais la datation radiocarbone révèle un contexte mérovingien (Cabezuelo 2008). L'ensemble de ces découvertes remettent en perspective l'importance de l'agglomération antique du Mont-Dore qui s'est développé au Haut-Empire. Elle était desservie sans doute par des voies dont les tracés restent à documenter, tout comme doit l'être l'exploitation des territoires limitrophes du centre urbain.

Outre l'occupation antique prédominante sur la commune du Mont-Dore, le fichier Patriarche recense la découverte d'une hache polie au Buron (fig. 12, EA 63 236 0010, Liabeuf 2008), ainsi que tout un ensemble de bâtiments à vocation pastorale qui peuvent s'inscrire dans les périodes médiévale et moderne dans la montagne de Guéry (fig. 12, EA 63 236 0012 à 0046), à la Montille (fig. 12, EA 63 236 0004) et sur le plateau de l'Angle (fig. 12, EA 63 236 0005).



Fig. 13 Vues générales des comblements de tranchées (clichés Laurence Lautier)

2. Les vestiges archéologiques

Les 16 sondages implantés sur la parcelle 492 ont permis pour six d'entre eux d'entre eux de reconnaître en fond de tranchée des séquences alluviales, ainsi que quelques aménagements structurés qui prennent place dans des séquences colluvionnaires, massives par endroits (**fig. 3, p26, fig. 13-14**).

2.1 Le nivellement du secteur au moment de l'installation des infrastructures sportives, notamment du stade de foot

Sur les séquences colluvionnaires naturelles, des apports de remblais ont été régulièrement rencontrés. Ils prennent la forme, au sud de l'emprise, d'un niveau de blocs qui parfois n'excède pas quelques dizaines de centimètres. En revanche, ils deviennent massifs dans la partie septentrionale du stade dans les sondages 11, 13, 15 (**fig. 9-10**), ainsi qu'en bordure du cours d'eau dans le sondage 14, où ils peuvent atteindre une profondeur de 2,70 m dans le sondage 15, voire 4 m dans le sondage 14 (prouvant ainsi l'artificialisation totale des rives actuelles de la Dordogne). Cette puissance vise vraisemblablement à niveler un pendage naturel du terrain qui devait exister antérieurement à l'aménagement des structures sportives dans les années 1984-1985.

Ces remblais de nivellement (us 2), hétérogènes, ont vraisemblablement été apportés à différentes périodes. Leur morphologie est variée (**fig. 15**). Ils peuvent prendre l'aspect d'un apport de galets ou de blocs hétérométriques inclus dans une texture limoneuse, ou de matériaux de démolition déposés triés par endroits (concentration de briques, de tuiles, d'ardoises, de stucs et de blocs, de mortier, tuyau en béton, seau en métal, de terre plus limoneuse, voire des rejets de charbons...).

Grâce aux fragments de stucs moulurés caractéristiques observés dans le sondage 15 (**fig. 16**), nous avons la preuve que certains proviennent de la démolition d'un bâtiment moderne. Les recherches menées sur l'ensemble thermal ont démontré que les produits de démolition du bâtiment des vapeurs, qui était situé contre l'établissement thermal au nord, ont été dispersés dans la ville, à différents endroits. Ce bâtiment annexe des thermes qui était réservé aux bains de vapeur, fut imaginé dès 1838-1841 et construit entre 1845 et 1850 (Fournet : *in* : Nectoux *et al.* 2023). Devenu trop vétuste, il fut démoli entre 1973 et 1975. Des fragments de l'entablement de cet établissement sont dispersés en ville dans les parcs et jardins, aux côtés de l'entablement antique du temple, ou sont disposés comme enrochements des berges la Dordogne (Brossard, Dousteysier, *in* : Nectoux *et al.* 2023). L'enquête orale menée sur place démontre que les produits de démolition ont aussi été employés comme remblai, incluant parfois des éléments architecturaux, près du stade (information Mairie du Mont-Dore). Nous voyons ainsi qu'une partie de ses déblais fut employée pour le nivellement du secteur.



Fig. 14 Vues générales des sondages implantés sur le stade de football (clichés Laurence Lautier).



Fig. 15 Quelques exemples des remblais déposés (clichés Laurence Lautier).



Fig. 16 Échantillonnage des blocs moulurés en stuc provenant de la démolition du bâtiment des vapeurs (clichés, DAO Laurence Lautier).



Fig. 17 Vue en coupe de la fosse FS1001
(cliché Jean Cayrol)

Sans doute dans le même phasage de l'installation des structures sportives, s'inscrivent deux secteurs rubéfiés reconnus dans le sondage 1 (**fig. 3, 17-18**). En limite sud-ouest de tranchée est apparue, à une profondeur de 0,30 m, une fosse (FS1001, **fig. 17**) de forme vraisemblablement quadrangulaire, détectée en coupe. Les sédiments rubéfiés, sur une hauteur de 0,25 m, forment une surface horizontale. Ils ont été suivis sur une longueur minimale de 1,40 m et se poursuivent dans la berme. À côté de cette structure, à sa base repose une dalle posée à plat. Sur la base de ce niveau, plusieurs charbons pourraient indiquer une surface de circulation.

Distante de 6,50 m au nord-est, un autre secteur rubéfié a été reconnu (FS1004, **fig. 18**). Il s'agit d'une fosse de forme quadrangulaire dont deux limites linéaires ont été mises au jour. Les dimensions de cet aménagement sont de 3,10 m par 1,50 m. Son comblement présente une concentration de charbons et d'argile rubéfiée. La découverte d'une agrafe métallique et d'un clou témoigne de sa datation contemporaine vraisemblablement ancrée dans la seconde moitié du XX^e s.

D'autres aménagements récents sont visibles dans le sondage 2, notamment la fosse FS2001 (**fig. 19**) de forme sans doute quadrangulaire comblée de sable sur une épaisseur de 0,20 m.

Dans cette même tranchée prennent place deux réseaux d'assainissement et électrique qui semblent s'embrancher sur le bâtiment de l'école et se diriger peut-être vers les vestiaires ou le gymnase (**fig. 19**).



Fig. 18 Aperçus et relevés en plan et en coupe de la fosse FS1004 (relevés, DAO Jean Cayrol, clichés Laurence Lautier)



Fig. 19 Vue en plan de la fosse FS2001 et des réseaux du sondage 2 (clichés Laurence Lautier).

2.2 Un mur parcellaire et un dépôt de blocs de forme linéaire

Dans les sondages 1, 12 et sans doute 16 a été reconnu un aménagement linéaire d'axe sud-ouest/nord-est, d'une longueur minimale de 35 m, interprété comme un mur parcellaire (**fig. 3, p26**).

Il porte le numéro MR1002 dans le sondage 1, où il est le mieux conservé (**fig. 20-21**). Il est formé d'un alignement de blocs de dimensions variées, non parementés, qui sont fichés pour certains jusqu'à une profondeur assez importante. Il est apparu à une profondeur de 0,60 m et sa largeur, variable selon la densité des blocs avoisine 0,60 m.

Dans le sondage 12, quelques blocs épars, disposés néanmoins dans le même axe confirment sa présence (MR12001, **fig. 22**). Enfin, dans l'amas de blocs du sondage 16, il n'est pas impossible que ce mur ait été conservé.

Parallèlement à ce mur est conservé dans les sondages 1, 12 et 16 un empilement de gros blocs de basaltes, disposés selon un axe identique à celui du mur, sur une largeur variable comprise entre 2,65 à 5,50 m (1003, 12002, 16002, **fig. 3, 20-24**).

Dans le sondage 1 et 12, il s'agit d'un apport massif de blocs et de galets qui s'individualisent le long du mur MR1002 et qui apparaissent juste sous la terre végétale. Cet apport a été reconnu sur une profondeur de plus de 1 m en partie centrale et semble présenter une surface bombée. Dans le sondage 1, le sédiment qui recouvre les blocs en partie haute, limono-sableux, présente une structure feuilletée et des traces de compaction avec une porosité fissurale. En raison de la morphologie de ce niveau, ainsi que la présence des blocs dans plusieurs tranchées, nous nous interrogeons sur l'interprétation de cet empierrement comme hypothétique chemin qui se développe le long du mur parcellaire ou du moins à un apport destiné à la stabilisation du secteur.

La contemporanéité de ces deux éléments reste incertaine. La position sommitale de l'empierrement linéaire juste sous la terre végétale et la découverte dans les blocs de pierre de terres cuites architecturales, de tessons de céramiques et de verre au faciès très récent (**fig. 25**). La question demeure d'une origine plus ancienne du mur parcellaire. La découverte lors du nettoyage du tronçon MR1002, ainsi que sur l'empierrement 12002¹ d'une dizaine de tessons médiévaux pouvant se rattacher aux XII^e-XIII^e s. associés à deux tessons de céramiques fines à engobe blanc du Haut-Empire (**fig. 25**) et à des objets métalliques (**fig. 26**) ubiquistes (clé ou agrafe, clou de menuiserie, clou de construction), pose question. Sont-ils en lien avec le muret ou, pris dans les colluvions, proviennent-ils d'un secteur placé en amont ?

Ni la feuille d'assemblage du cadastre napoléonien de 1828 (**fig. 12, p40**), ni la section E, feuille 2 consultée sur le site des archives départementales² ne semblent fossiliser de limite cadastrale à l'emplacement du muret, en revanche, elles montrent que ce dernier pouvait s'embrancher sur un chemin qui passe sur l'extrémité sud-ouest de la parcelle, mais que nous n'avons pas reconnu dans le sondage 1.

1. La structure 12002 a livré un bord de pot en céramique grise sans que l'on puisse préciser (médiéval ou moderne) (**fig. 25, n° 10**) et des éléments de la période contemporaine (XIX^e-début XX^e s.) dont trois fragments de faïence fine blanche (**fig. 25, n° 11, 12, 13**) et un tesson de céramique rouge (**fig. 25, n° 14**).

Le mobilier céramique du mur MR1002 est constitué de six panses de céramique commune médiévale (**fig. 25, n° 16 à 22**) et d'un bord de pot à large lèvre évasée en céramique grise (**fig. 25, n° 23**) ainsi qu'une panse de céramique claire avec décor à la molette (**fig. 25, n° 24**) qui suggèrent une chronologie dans le courant des XII^e-XIII^e s.

2. 51 FI 761, Section E des Rigolets, feuille 2.



Fig. 20 Relevé et vues en plan du tronçon de mur parcellaire MR1002 et de l'empierrement 1003 dans le sondage 1 (Relevé, clichés, DAO Jean Cayrol).

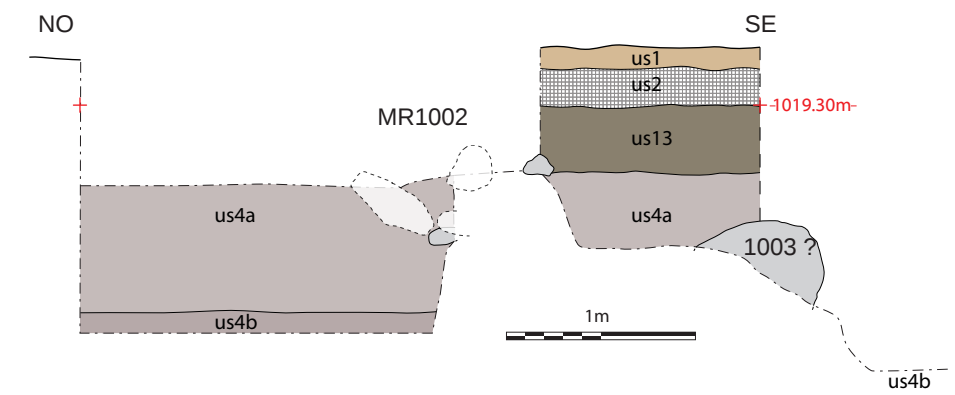


Fig. 21 Relevé et vue en plan du tronçon de mur parcellaire MR1002 et de l'empierrement 1003 dans le sondage 1 (Relevé, clichés, DAO Jean Cayrol).

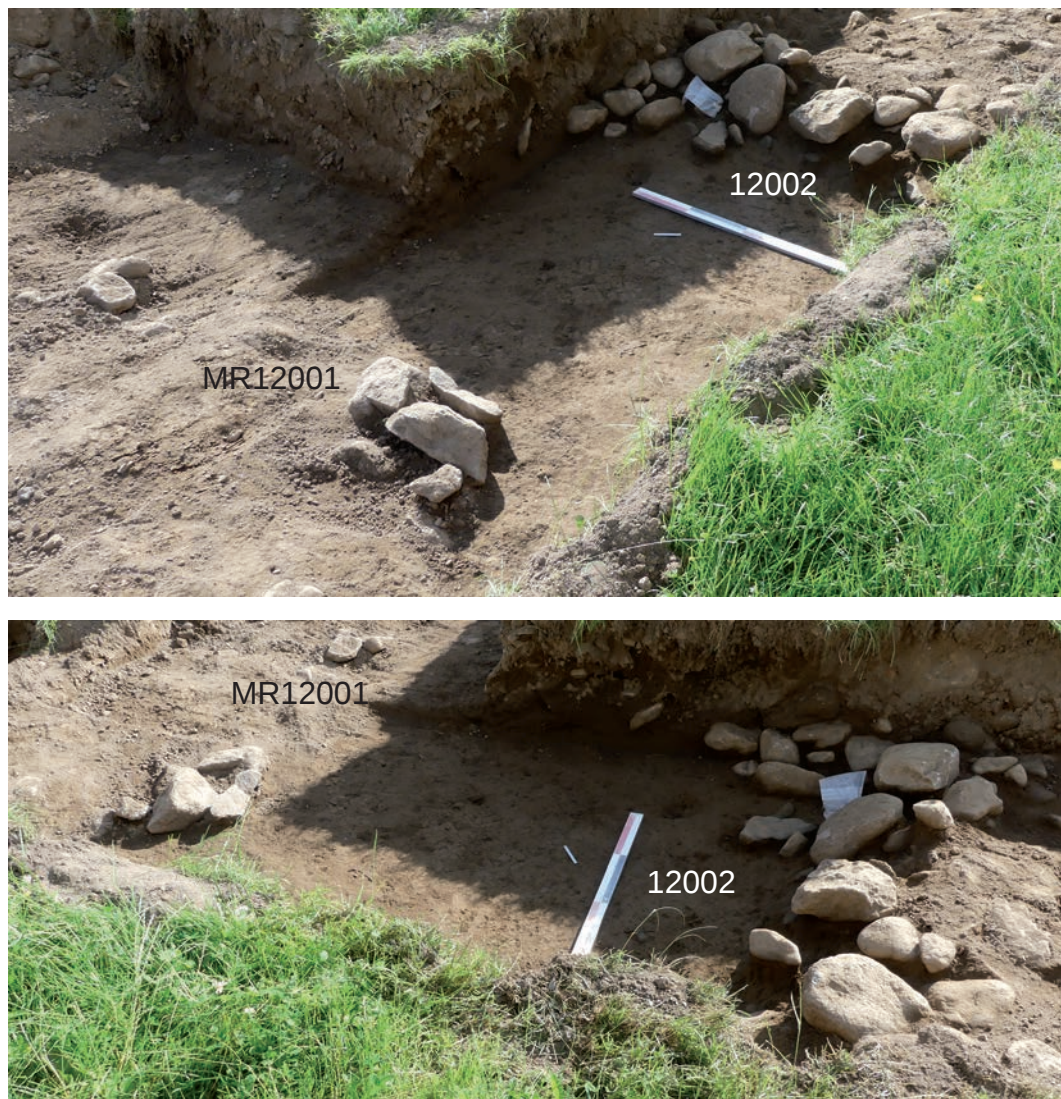


Fig. 22 Vues en plan du mur parcellaire MR12001 et de l'empierrement 12002 dans le sondage 12 (clichés Laurence Lautier).



Fig. 23 Log du sondage 16 avec vue de l'empierrement 16002 (relevé, clichés Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol).



Fig. 24 Détails des empierrements 1003 et 12002 en plan et en coupe dans les sondages 1 et 12 (clichés Laurence Lautier).

Échantillonnage des séquences de colluvions (us 4 et 6)



9
Céramique du Haut-Empire

Céramiques d'époques moderne et contemporaine

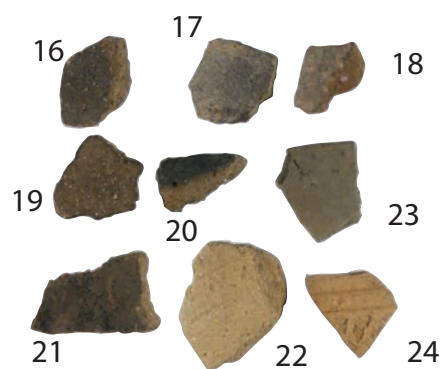
Sondage 12 - empierrement 12002



10
Céramique médiévale ?

Céramiques et verre
d'époques moderne et contemporaine

Sondage 1 - MR1002



25 16
Céramiques du Haut-Empire

Céramiques médiévales

0 2 4 6 8 10 cm

Fig. 25 Aperçus des céramiques retrouvées sur les structures ou dans les séquences de colluvions (clichés, DAO Laurence Lautier).

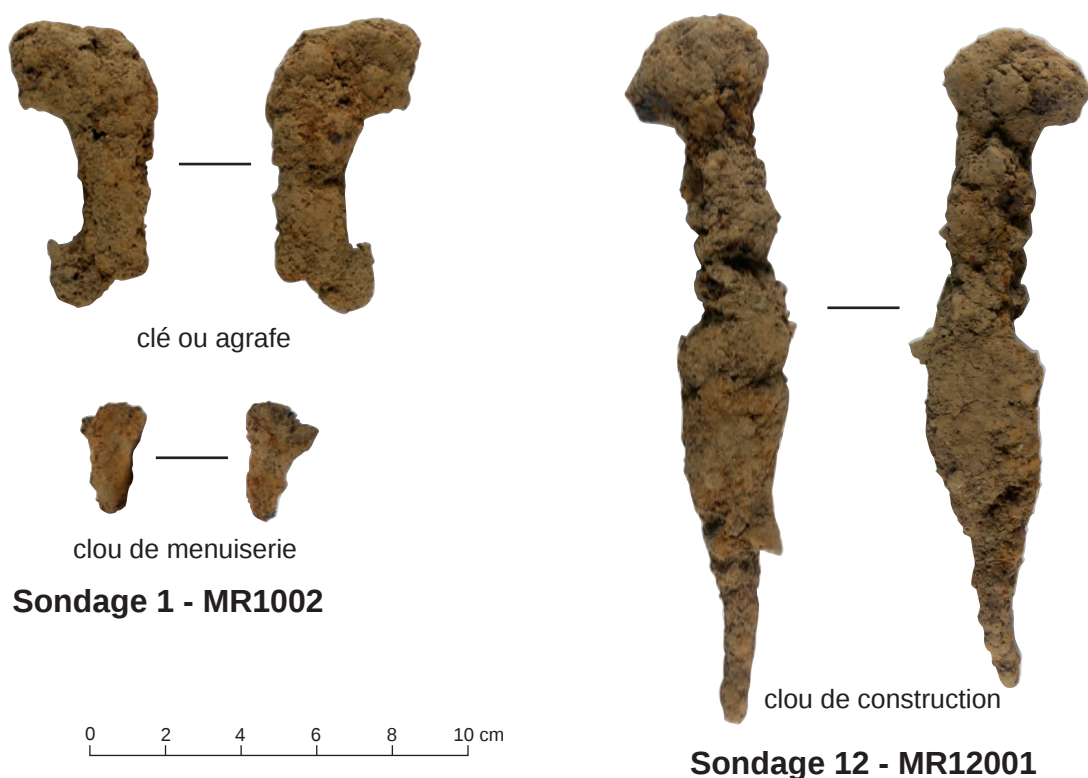


Fig. 26 Aperçus des objets métalliques retrouvés le long du mur parcellaire (clichés, DAO Laurence Lautier).

2.3 La mise en culture de la plaine

L'observation des séquences stratigraphiques antérieures à l'apport des remblais de nivellement dans la seconde moitié du XX^e s. apporte des informations complémentaires intéressantes.

La terrasse alluviale, ou les limons de débordement et dépôts de crues de la Dordogne ont été observés dans les tranchées méridionales de l'emprise (Sd. 1, 3, 4, 5, 6, **fig. 6-8**, p32-34) et en partie centrale dans la tranchée 10 (**fig. 9**, p35). Les côtes d'apparition se concentrent entre 1017,40 m pour la plus profonde (sd. 5) et 1018,88 m NGF³. Sans certitude, ces variations altimétriques pourraient témoigner de la présence de paléochenaux anciens du lit de la rivière.

Par-dessus ces séquences alluviales, la puissance des colluvions issues des versants varie selon les tranchées pouvant atteindre jusqu'à 1,60 m. L'épaisseur de ces séquences s'explique peut-être par des déboisements anciens des versants surplombant la vallée aux périodes médiévale, moderne et contemporaine. Dans ces apports, des paléosols ont été observés en plusieurs points soulignant un développement de la végétation dans un cadre agricole ou pastoral (pâtures ?) dans ce secteur de fond de vallée.

Quelques aménagements anthropiques ont été reconnus dans les colluvions. Dans le sondage 16, un fossé (FO16001) d'axe nord-ouest/sud-est a été reconnu sous les blocs de l'empierrement 16002 à une profondeur de 0,70 m (**fig. 27**). Large de 1 m, profond de 0,20 m, il se distingue par un comblement hydromorphe sablo-argileux grisâtre. Arasé, il présente un fond plat et des parois évasées et reste l'un des rares éléments indiquant le drainage du secteur.

3. Sd. 1 : 1017,73 m ; sd. 4-log 1 : 1018,65 m ; log 2 : 1018,78 m ; sd. 3 : 1018,88 m ; sd. 5 : 1017,40 m ; sd. 6 : 1017,90 m ; Sd. 10-log2 : 1017,85 m.



Fig. 27 Aperçu du fossé FO16001 dans le sondage 16 (cliché Laurence Lautier).

Un autre aménagement en apparence structuré a été observé dans le sondage 9 à une profondeur de 0,90 m sous le niveau du sol. Il s'agit d'un bloc de pierre et de deux briques d'époque contemporaine (fig. 28) déposés dans les colluvions qui correspondent peut-être à un élément de calage ou pas.

Enfin dans le sondage 10, ont été vus dans les colluvions deux piquets de bois (PO10001, PO10002) éloignés de 9,40 m.

Un échantillonnage du mobilier a été réalisé dans les différentes sections de colluvions. De manière générale, ce dernier est peu fréquent et il nous est apparu qu'une majorité des artefacts se rattache à la période moderne ou contemporaine sans qu'il soit possible de préciser tant les éléments sont altérés (fig. 25, n° 1 à 7). On mentionnera un fragment qui semble être une céramique engobée glaçurée des XVIII^e-XIX^e s. (fig. 25, n° 8). La découverte d'un tesson de sigillée (fig. 25, n° 9) dont nous n'avons malheureusement pas pu localiser son positionnement originel, pose la question d'un amendement du terroir durant l'Antiquité ou d'un positionnement secondaire résultant d'un ravinement.



Fig. 28 Vues en plan et en coupe de l'aménagement 9001 (cliché Laurence Lautier).

4. Conclusion

Ce terrain de fond de vallée, éloigné de 400 m du centre thermal de l'agglomération antique du Mont-Dore (S^{on} AL, n° 492), a été sondé à 7 %. Trois des 14 tranchées implantées ont mis en évidence un muret d'axe sud-ouest/nord-est, suivi sur une longueur minimale de 35 m, interprété comme un mur parcellaire. Parallèlement à cet aménagement, on observe un épandage de gros blocs de basalte dont la largeur varie entre 2,65 m et 5,50 m, disposés sur une profondeur de plus de 1 m. Il semble présenter une surface bombée recouverte par un sédiment présentant une structure feuilletée et des traces marquées de compaction. L'utilisation de cet empierrement comme chemin reste une hypothèse envisageable. Sa disposition sous la terre végétale ainsi que le mobilier reconnu (faïences, tuiles mécaniques...) l'inscrivent dans un contexte très récent. En revanche, le nettoyage du mur a livré deux tessons de céramiques fines à engobe blanc du Haut-Empire et une dizaine de tessons médiévaux pouvant se rattacher au contexte médiéval des XII^e-XIII^e s. Outre les céramiques et terres cuites architecturales, quelques objets métalliques ubiquistes (clé ou agrafe, clou de menuiserie, clou de construction) ont également été recueillis le long de la maçonnerie.

Dans les parties basses de quelques sondages des parties méridionale et centrale de l'emprise, des séquences alluviales ont été observées. Elles correspondent à la terrasse de la Dordogne dont le cours borde l'emprise à l'est et à des dépôts de crues et limons de débordements de la rivière. Elles sont surmontées par d'épaisses séquences colluvionnaires issues des versants qui conservent des traces de paléosol soulignant un développement de la végétation que ce soit à des fins agricoles ou pastorales. Un seul fossé de drainage très arasé, au comblement hydromorphe, a été découvert dans les tranchées. Le mobilier céramique ou les éléments de terres cuites échantillonnés dans les colluvions des tranchées est majoritairement attribué à la période contemporaine, même si la présence d'un tesson de sigillée pose la question d'un éventuel niveau culturel antique.

Ainsi, si ce diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges clairement en lien avec l'agglomération antique est son éventuelle extension septentrionale, il a livré un aménagement hypothétique médiéval, tandis que les rares artefacts antiques soulignent soit une fréquentation ponctuelle, soit l'existence d'un proche site non reconnu dans l'emprise.

Bibliographie

Augustin-Rolland *et al.* 2024

AUGUSTIN-ROLLAND L., NECTOUX É., DARTEVELLE H., DOUSTEYSSIER B., FOVET É. et Rocque G. – « Healing spas in the Arverni territory (France, Auvergne-Rhône-Alpes) », in : *3rd International Congress on Ancient thermalism "Thermal spas and territory: the role of mineral-medicinal waters in the Roman provinces"* (Madrid, 9-10 mars 2023), Ed. González Soutelo S., *Archaeopress Roman Archeology*, 117, 2024, p. 26-41.

Cabezuelo 2008

CABEZUELO (U.) – *Le Mont-Dore (Puy-de-Dôme, Auvergne), La Fougère*, Rapport de diagnostic archéologique, Inrap Rhône-Alpes/Auvergne, Clermont-Ferrand, 2008, 57 p.

Dousteyssier, Nectoux 2016

DOUSTEYSSIER B., NECTOUX É. – Bâtiments publics monumentaux gallo-romains au fond d'une vallée « perdue » de l'Auvergne : le Mont-Dore, Puy-de-Dôme, in : A. Bouet Ed. *Monumental! La monumentalisation des villes de l'Aquitaine et de l'Hispanie septentrionale durant le Haut-Empire. Actes du colloque de Villeneuve-sur-Lot, 10-12 septembre 2015*. Bordeaux, Ausonius éditions, 2016, p. 693-721 (Aquitania, supplément 27/2).

Liabeuf 2008

LIABEUF R. – Note sur une hache polie découverte sur la commune du Mont-Dore. 2008. SRA Auvergne.

Nectoux (dir.) 2023

NECTOUX É., AUGUSTIN-ROLLAND L., BARTETTE T., BOINÉ J., BOIVIN P., BROSSARD C., CONNIER Y., DOUSTEYSSIER B., FAYET É., FOURNET P., FOULQUIER L., GONZALEZ SOUTELO S., MITTON C., MULLER F., PARENT D., TARDY D. — *Les vestiges antiques du Mont-Dore. Rapport collectif de prospection thématique 2023*. Clermont-Ferrand, SRA Auvergne, 2023, 4 vol.

Vernet 1995

VERNET G. – Mont-Dore, place Charles-de-Gaulle, in : *Bilan Scientifique*, DRAC Auvergne, SRA, 1995, p. 85.

Vernet 2025

VERNET (G.) - *Le Mont-Dore, Saulzet-le-Froid (Puy-de-Dôme), Lac du Guéry, mise aux normes du barrage : rapport de diagnostic*, Bron : Inrap ARA, 2025.

Table des illustrations

13	Fig. 1 Localisation de l'opération sur une carte IGN au 1/250 000 (CRAIG/IGN)
14	Fig. 2 Localisation de l'opération sur une carte IGN au 1/25 000 (CRAIG/IGN)
26	Fig. 3 Localisation des sondages, des logs et découvertes archéologiques sur fond cadastral informatisé – Éch. 1/2000 (Projection Lambert 93 ; Topographie, DAO Patrick Neury)
28	Fig. 4 Localisation de l'emprise du diagnostic archéologique et des sondages sur photographie aérienne (Source © Géoportail 2000, DAO Alain Boissy)
30	Fig. 5 Localisation de l'emprise sur la carte géologique (Fonds BRGM, Cartographie Alain Boissy).
32	Fig. 6 Relevé et aperçu du log du sondage 1 (relevé, cliché Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol)
33	Fig. 7 Relevés et aperçus des logs des sondages 3 et 4 (relevés, clichés Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol)
34	Fig. 8 Relevés et aperçus des logs des sondages 5, 6 et 9 (relevés, clichés Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol)
35	Fig. 9 Relevés et aperçus des logs des sondages 10 et 13 (relevés, clichés Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol)
36	Fig. 10 Relevé et aperçu du log du sondage 15 (relevé, cliché Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol)
38	Fig. 11 Cartes anciennes présentant le cours d'eau de la Dordogne en aval du bourg (source : photothèque des Archives départementales 63 : 559, Fi1555 et Fi1612)
40	Fig. 12 Carte du voisinage archéologique (extrait du fichier Patriarche présenté sur fond de cadastre napoléonien de la commune, 1828 ; extraction Claire Mitton, SRA Auvergne, DAO Laurence Lautier).
42	Fig. 13 Vues générales des comblements de tranchées (clichés Laurence Lautier)
44	Fig. 14 Vues générales des sondages implantés sur le stade de football (clichés Laurence Lautier).
45	Fig. 15 Quelques exemples des remblais déposés (clichés Laurence Lautier).
46	Fig. 16 Échantillonnage des blocs moulurés en stuc provenant de la démolition du bâtiment des vapeurs (clichés, DAO Laurence Lautier).
47	Fig. 17 Vue en coupe de la fosse FS1001 cliché Jean Cayrol)
48	Fig. 18 Aperçus et relevés en plan et en coupe de la fosse FS1004 (relevés, DAO Jean Cayrol, clichés Laurence Lautier)
49	Fig. 19 Vue en plan de la fosse FS2001 et des réseaux du sondage 2 (clichés Laurence Lautier).
51	Fig. 20 Relevé et vues en plan du tronçon de mur parcellaire MR1002 et de l'empierrement 1003 dans le sondage 1 (Relevé, clichés, DAO Jean Cayrol).
52	Fig. 21 Relevé et vue en plan du tronçon de mur parcellaire MR1002 et de l'empierrement 1003 dans le sondage 1 (Relevé, clichés, DAO Jean Cayrol).
53	Fig. 23 Log du sondage 16 avec vue de l'empierrement 16002 (relevé, clichés Laurence Lautier, DAO Jean Cayrol).
53	Fig. 22 Vues en plan du mur parcellaire MR12001 et de l'empierrement 12002 dans le sondage 12 (clichés Laurence Lautier).
54	Fig. 24 Détails des empierements 1003 et 12002 en plan et en coupe dans les sondages 1 et 12 (clichés Laurence Lautier).
55	Fig. 25 Aperçus des céramiques retrouvées sur les structures ou dans les séquences de colluvions (clichés, DAO Laurence Lautier).
56	Fig. 26 Aperçus des objets métalliques retrouvés le long du mur parcellaire (clichés, DAO Laurence Lautier).
57	Fig. 27 Aperçu du fossé FO16001 dans le sondage 16 (cliché Laurence Lautier).
58	Fig. 28 Vues en plan et en coupe de l'aménagement 9001 (cliché Laurence Lautier).

III. Inventaires techniques

Table des inventaires réglementaires

Inventaires réglementaires	Présent ou Absent (pas de documentation)
Inventaire des Unités Stratigraphiques (US)	Présent
Inventaire du mobilier	Présent
Inventaire des prélèvements	Non concerné
Inventaire de la documentation graphique	Présent
Inventaire des photographies	Présent
Inventaire de la documentation numérique / informatique	Présent
Inventaire de la documentation écrite	Non concerné

Inventaire des unités stratigraphiques (US) et des structures archéologiques (F)

Code	Faits	US	Sd	Ensemble	égal	sous	sur	Type de fait/US	Statut	Nature et description	Forme plan	Profil coupe	Orien-tation	long_diam	larg.	prof.	Apparition	Période	
		1					2, 4, 12	Sol	certain	Terre végétale de texture limoneuse.						0,3		Contemporaine	
		2				1	4, 6	Remblais de nivellement	certain	Remblais hétérogènes de nivellement vraisemblablement apportés à différentes périodes. Leur morphologie est variée. Ils peuvent prendre l'aspect d'un apport de galets ou de blocs hétérométriques inclus dans une texture limoneuse, ou se composent dans la partie septentrionale de la parcelle (sondages 10, 11, 13, 14, 15) d'un apport massif de matériaux de démolition qui peuvent atteindre une épaisseur de 4 m (sd. 14). Les matériaux sont triés par endroits (concentration de briques, de tuiles, d'ardoises ; de stucs et de blocs, de mortier, tuyau en béton, seau en métal, de terre plus limoneuse, voire des rejets de charbons...) et proviennent pour certains de la démolition d'un bâtiment du centre du Mont Dore dans les années 1970.									
		3						Colluvions ?	certain	Niveau hydromorphe présentant une surface oxydée. Nous n'avons pu discriminer s'il s'agissait d'un remblai ou du sommet de la séquence de remblais.									
		4				1, 2, 3	5, 10, 13	Colluvions de versant	certain	Colluvions limono-argileuses ou limono-sableuses de couleur brun moyen ou beige qui sont enrichies en blocs qui présentent parfois de grandes dimensions, venant des reliefs. Ces colluvions contiennent parfois des poches d'argile hydromorphes, remaniées des niveaux sous-jacent (sd. 11 par exemple). Dans certains sondages, ce niveau a été scindé en 4a et 4b. Dans le sondage 10 par exemple, le niveau inférieur (4b) est enrichi en agrégats limoneux issus du démantèlement des alluvions sous-jacentes.									
		5				4	6	Colluvions	certain	Horizon argileux hydromorphe à traits rédoxyques (engorgement semi-permanent), avec inclusions de charbons.									
		6				2, 5, 13	7	Colluvions de bas de pente	certain	Colluvions limono-argileuses avec enrichissement de cailloux, de galets ou de sables de couleur brun sombre.									
		7				6		Colluvions de versant	certain	Poche de galets hétérométriques inclus dans un sédiment de texture limono-argileuse.									
		8				4	9	Dépôt alluvial	certain	Couche limono-argileuse d'origine alluviale de couleur grisâtre, résultant du débordement de la rivière et d'une stagnation hydrique.									

[illegible]

Code	Faits	US	Sd	Ensemble	égal	sous	sur	Type de fait/US	Statut	Nature et description	Forme_ plan	Profil_ coupe	Orien- tation	long_ diam	larg.	prof.	Apparition	Période
FS	1004		1			2	13	Fosse	certain	Fosse rubéfiée de forme quadrangulaire dont deux limites linéaires ont été mises au jour. Le comblement présente une concentration de charbons et d'argile rubéfiée. La découverte d'une agrafe métallique et d'un clou témoignent de sa datation contemporaine vraisemblablement ancrée dans la seconde moitié du XXe s.								
FS	2001		2			1	2	Fosse	certain	Fosse de forme quadrangulaire comblée de sable sur une épaisseur de 0,20 m. Remblai récent.								
TR	2002		2					Réseau	certain	Tranchée large de 0,40 m comblée de sable gris contenant un réseau électrique probable (gaine en plastic noir).								
CN	2003		2					Réseau	certain	Buse en béton probable réseau d'assainissement.								
		9001	9					Trou de poteau ?	supposé	Présence d'un bloc de pierre et de 2 briques d'époque contemporaine dans la séquence de colluvions. Trou de poteau ?								
PO	10001		10					Piquet de bois	certain	Piquet de bois fiché dans les colluvions, antérieur à la phase de fonctionnement du terrain de foot ?								
PO	10002		10					Piquet de bois	certain	Piquet de bois fiché dans les colluvions, antérieur à la phase de fonctionnement du terrain de foot ?								
MR	12001		12		MR1002	2	4	Mur ?	supposé	Alignement de quelques blocs dans le même axe que le mur parcellaire MR1002 dont nous supposons sa continuation dans ce sondage.	linéaire							
		12002	12		1003, 16002	2	4			Empilement de blocs et de galets dans la continuité de l'empilement 1003. Ces éléments lapidaires sont clairement rapportés à une date récente, puisqu'ils affleurent sous la terre végétale. Stabilisation du terrain ou axe de circulation.								
FO	16001		16					Fossé	certain	Creusement linéaire de type fossé apparu à une profondeur de 0,70 m. Large de 1 m, profond de 0,20 m, il se distingue par un comblement hydro-morphe sablo-argileux grisâtre. Arasé, il présente un fond plat et des parois évasees.								
	16002		16		1003, 12002		4			Empilement de blocs et de galets dans la continuité des empilements 1003 et 12002. Ces éléments lapidaires sont clairement rapportés à une date récente, puisqu'ils affleurent sous la terre végétale. Stabilisation du terrain ou axe de circulation.								

Inventaire du mobilier

N° caisse	N°sac	Sondage	Chrono	US	Code	Fait	Précision	Section cadastrale	N° parcelle	Type mobilier	Catégorie de mobilier	Détail	État sanitaire
1	1	1	Protohistoire ?, Haut-Empire, Moyen Âge,		MR	1002	voisinage du mur	AL	492	M	C	11 tessons de céramiques dont 1 tesson à engobe blanc et 1 fragment avec décor à la molette (antique), 7 tessons à pâte grise (Moyen Âge, Proto ?)	stable
1	2	12	Moyen Âge ? Epoque contemporaine	12001				AL	492	M	C	5 tessons de céramiques dont 3 falences, 1 oxydante moderne, 1 fragment passé au feu	stable
1	3	13		6				AL	492	M	TCA	1 fragment de tuile mécanique	stable
1	4		Haut-Empire, époque contemporaine (XVIIe-XXe s.)	4, 6			échantillonnage dans les collu- vions	AL	492	M	C	12 tessons de céramiques dont de la falence, 1 anse moderne et 1 fragment de sigillée	stable
1	5	12		12001				AL	492	M	TCA	1 TCA	stable
1	6	1			MR	1002		AL	492	M	TCA	6 TCA	stable
1	7			4, 6				AL	492	M	TCA	11 TCA	stable
1	8	12		12001				AL	492	M	Lt	5 fragments d'ardoise	stable
1	9	13		6				AL	492	M	Lt	4 fragments d'ardoise	stable
1	10	12	époque contemporaine	12002			erreur étiquette	AL	492	M	V	1 fragment de verre	stable
1	11	1			MR	1002		AL	492	M	Mt	1 clef, 1 clou	stable
1	12	1			FS	1004		AL	492	M	Mt	1 clou, 1 agrafe	stable
1	13	12			MR	12001	erreur étiquette	AL	492	M	Mt	1 gros clou	stable
2		15		2				AL	492	M	Lp	1 bloc de stuc mouluré	stable
3		15		2				AL	492	M	Lp	1 bloc de stuc mouluré	stable

Inventaire des prélèvements

N°caisse	N° prélèvement	Nature prélèvement	Volume	UF	Date prélèvement	Analyses	Détail	État sanitaire
Non concerné								

Inventaire de la documentation graphique

Identifiant	OA	Catégorie	N°	Format	Support	Auteur	Orienta-tion	Légende	Faits	Échelle
OA03-9649-G1	03_9649	G	1	A3	Papier millimétré	J. Cayrol	NO-SE	Relevés en plan et en coupe du mur parcellaire MR1002 dans le sondage 1	MR1002	1/20e
OA03-9649-G2	03_9649	G	2	A3	Papier millimétré	J. Cayrol	SE-NO	Relevés en plan et en coupe de la fosse rubéfiée FS1004 dans le sondage 1	FS1004	1/20e
OA03-9649-G3	03_9649	G	3	A4	Papier millimétré	L. Lautier	SO-NE	Logs 1 et 2 du sondage 15, log 3 du sondage 13 (erreur sur minute (sd.11=sd.13)		1/20e
OA03-9649-G4	03_9649	G	4	A4	Papier millimétré	L. Lautier	SO-NE	Log du sondage 5, logs 1 et 2 du sondage 4, log 1 du sondage 3, log du sondage 16, log 2 du sondage 9		1/20e
OA03-9649-G5	03_9649	G	5	A4	Papier millimétré	L. Lautier	SO-NE	Log 1 et 2 du sondage 13 (erreur sur minute (sd.11=sd.13)		1/20e
OA03-9649-G6	03_9649	G	6	A4	Papier millimétré	L. Lautier	SO-NE	Log 1 du sondage 10, log 2 du sondage 10, log 1 du sondage 9, log du sondage 6		1/20e
OA03-9649-G7	03_9649	G	7	A4	Papier millimétré	L. Lautier	SO-NE	Log du sondage 1		1/20e

Inventaire des photographies

Identifiant	OA	Caté-gorie	Type	N°	Exten-sion	Auteur	type_Photo	Orienta-tion (vue de)	Sd	Code	Faits	Légende
03-9649-V-001	03_9649	V	Photo numérique	1	jpg	L. Lautier	photo de structure	sud-est	1	FS	1004	Vue en plan de la fosse rubéfiée FS1004 quadrangulaire d'époque contemporaine
03-9649-V-002	03_9649	V	Photo numérique	2	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-est	1	FS	1004	Vue en plan de la fosse rubéfiée FS1004 quadrangulaire d'époque contemporaine
03-9649-V-003	03_9649	V	Photo numérique	3	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-est	1	FS	1004	Vue en plan de la fosse rubéfiée FS1004 quadrangulaire d'époque contemporaine
03-9649-V-004	03_9649	V	Photo numérique	4	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-ouest	1	FS	1004	Vue en plan de la fosse rubéfiée FS1004 quadrangulaire d'époque contemporaine
03-9649-V-005	03_9649	V	Photo numérique	5	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-ouest	1	FS	1004	Vue en plan de la fosse rubéfiée FS1004 quadrangulaire d'époque contemporaine
03-9649-V-006	03_9649	V	Photo numérique	6	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	1			Log, sondage 1
03-9649-V-007	03_9649	V	Photo numérique	7	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	1			Log, sondage 1 (partie haute)
03-9649-V-008	03_9649	V	Photo numérique	8	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	1			Log, sondage 1 (partie basse)
03-9649-V-009	03_9649	V	Photo numérique	9	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	1			Log, sondage 1
03-9649-V-010	03_9649	V	Photo numérique	10	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-est	1	MR	1002, 1003	Vue de l'aménagement parcellaire MR1002 et de l'amas de blocs 1003
03-9649-V-011	03_9649	V	Photo numérique	11	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-est	1	MR	1002, 1003	Vue de l'aménagement parcellaire MR1002 et de l'amas de blocs 1003
03-9649-V-012	03_9649	V	Photo numérique	12	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-est	1	MR	1002, 1003	Vue de l'aménagement parcellaire MR1002 et de l'amas de blocs 1003
03-9649-V-013	03_9649	V	Photo numérique	13	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-est	1	MR	1002, 1003	Vue de l'aménagement parcellaire MR1002 et de l'amas de blocs 1003
03-9649-V-014	03_9649	V	Photo numérique	14	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-est	1	MR	1002	Vue de l'aménagement parcellaire MR1002 et de l'amas de blocs 1003
03-9649-V-015	03_9649	V	Photo numérique	15	jpg	L. Lautier	photo de structure	sud-ouest	1		1003	Vue en coupe de l'amas de blocs 1003
03-9649-V-016	03_9649	V	Photo numérique	16	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-ouest	1	MR	1002	Vue de l'aménagement parcellaire MR1002 et de l'amas de blocs 1003
03-9649-V-017	03_9649	V	Photo numérique	17	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-est	1	MR	1002	Détail de l'aménagement parcellaire MR1002
03-9649-V-018	03_9649	V	Photo numérique	18	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-est	1	MR	1002	Détail de l'aménagement parcellaire MR1002
03-9649-V-019	03_9649	V	Photo numérique	19	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-ouest	1	FS	1001	Vue en coupe de la fosse rubéfiée FS1001
03-9649-V-020	03_9649	V	Photo numérique	20	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-ouest	1	FS	1001	Vue en coupe de la fosse rubéfiée FS1001
03-9649-V-021	03_9649	V	Photo numérique	21	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	14			Vue de la séquence de remblais dans le sondage 14
03-9649-V-022	03_9649	V	Photo numérique	22	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-ouest	15			Détail de la séquence de remblais dans le sondage 15

Identifiant	OA	Caté- gorie	Type	N°	Exten- sion	Auteur	type Photo	Orientation (vue de)	Sd	Code	Faits	Légende
03-9649-V-023	03_9649	V	Photo numérique	23	jpg	L. Lautier		sud-est	15			Détail des stucs pris dans le remblai
03-9649-V-024	03_9649	V	Photo numérique	24	jpg	L. Lautier		sud-est	15			Détail des stucs pris dans le remblai
03-9649-V-025	03_9649	V	Photo numérique	25	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-026	03_9649	V	Photo numérique	26	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-027	03_9649	V	Photo numérique	27	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-028	03_9649	V	Photo numérique	28	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-029	03_9649	V	Photo numérique	29	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-030	03_9649	V	Photo numérique	30	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-031	03_9649	V	Photo numérique	31	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-032	03_9649	V	Photo numérique	32	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-033	03_9649	V	Photo numérique	33	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-034	03_9649	V	Photo numérique	34	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-035	03_9649	V	Photo numérique	35	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-036	03_9649	V	Photo numérique	36	jpg	L. Lautier			15			Exemple de stucs moulurés issus du remblai
03-9649-V-037	03_9649	V	Photo numérique	37	jpg	L. Lautier			15			Vue générale des blocs de stucs sortis du remblai
03-9649-V-038	03_9649	V	Photo numérique	38	jpg	L. Lautier			15			Détail de la séquence de remblais dans le sondage 15
03-9649-V-039	03_9649	V	Photo numérique	39	jpg	L. Lautier			15			Détail de la séquence de remblais dans le sondage 15
03-9649-V-040	03_9649	V	Photo numérique	40	jpg	J. Cayrol	photo de structure	nord-ouest	12		12002	Vue de l'empilement de gros galets 12002
03-9649-V-041	03_9649	V	Photo numérique	41	jpg	J. Cayrol	photo de structure	nord-est	12		12002	Vue de l'empilement de gros galets 12002
03-9649-V-042	03_9649	V	Photo numérique	42	jpg	J. Cayrol	photo de structure	nord	12		12002	Vue de l'empilement de gros galets 12002
03-9649-V-043	03_9649	V	Photo numérique	43	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	13			Log 2
03-9649-V-044	03_9649	V	Photo numérique	44	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	13			Log 2
03-9649-V-045	03_9649	V	Photo numérique	45	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	13			Log 1
03-9649-V-046	03_9649	V	Photo numérique	46	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	13			Vue générale de la tranchée 13
03-9649-V-047	03_9649	V	Photo numérique	47	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-ouest	13			Log 3, séquence de remblais et aperçu de la faïence prise dans les colluvions
03-9649-V-048	03_9649	V	Photo numérique	48	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-ouest	13			Log 3, séquence de remblais et aperçu de la faïence prise dans les colluvions
03-9649-V-049	03_9649	V	Photo numérique	49	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-est	15			Vue générale de la tranchée 15

Identifiant	OA	Caté-gorie	Type	N°	Exten-sion	Auteur	type_Photo	Orientation (vue de)	Sd	Code	Faits	Légende
03-9649-V-050	03_9649	V	Photo numérique	50	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	15			Vue générale de la tranchée 15
03-9649-V-051	03_9649	V	Photo numérique	51	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-est	13			Vue générale de la tranchée 13
03-9649-V-052	03_9649	V	Photo numérique	52	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	13			Log
03-9649-V-053	03_9649	V	Photo numérique	53	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	13			Log
03-9649-V-054	03_9649	V	Photo numérique	54	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	11			Vue générale de la tranchée 11
03-9649-V-055	03_9649	V	Photo numérique	55	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	11			Vue générale de la tranchée 11
03-9649-V-056	03_9649	V	Photo numérique	56	jpg	L. Lautier	photo de log	nord-ouest	11			détail de la séquence de remblais dans le sondage 11
03-9649-V-057	03_9649	V	Photo numérique	57	jpg	L. Lautier	photo de log	nord-ouest	11			détail de la séquence de remblais dans le sondage 11
03-9649-V-058	03_9649	V	Photo numérique	58	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	10			Vue générale de la tranchée 10
03-9649-V-059	03_9649	V	Photo numérique	59	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-est	10			Vue générale de la tranchée 10
03-9649-V-060	03_9649	V	Photo numérique	60	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	10			Séquence de colluvions dans le log
03-9649-V-061	03_9649	V	Photo numérique	61	jpg	L. Lautier	photo de log	sud	10			Séquence de colluvions dans le log
03-9649-V-062	03_9649	V	Photo numérique	62	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-est	16			Vue générale de la tranchée 16
03-9649-V-063	03_9649	V	Photo numérique	63	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-ouest	16			Vue générale de la tranchée 16
03-9649-V-064	03_9649	V	Photo numérique	64	jpg	L. Lautier	photo de log	nord-est	16			Vue du log
03-9649-V-065	03_9649	V	Photo numérique	65	jpg	L. Lautier	photo de log	nord-est	16			Vue du log
03-9649-V-066	03_9649	V	Photo numérique	66	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-ouest	16	FO	16001	Vue en coupe du fossé FO16001
03-9649-V-067	03_9649	V	Photo numérique	67	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	9			Vue générale de la tranchée 9
03-9649-V-068	03_9649	V	Photo numérique	68	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	9			Vue générale de la tranchée 9
03-9649-V-069	03_9649	V	Photo numérique	69	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	9			Vue générale de la tranchée 9
03-9649-V-070	03_9649	V	Photo numérique	70	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-est	9			Vue générale de la tranchée 9
03-9649-V-071	03_9649	V	Photo numérique	71	jpg	L. Lautier	photo de structure	zénithale	9		9001	Vue en plan de l'aménagement 9001
03-9649-V-072	03_9649	V	Photo numérique	72	jpg	L. Lautier	photo de structure	sud-ouest	9		9001	Vue en coupe de l'aménagement 9001
03-9649-V-073	03_9649	V	Photo numérique	73	jpg	L. Lautier	photo de structure	sud-est	9		9001	Vue en plan de l'aménagement 9001
03-9649-V-074	03_9649	V	Photo numérique	74	jpg	L. Lautier	photo de structure	sud-ouest	12	MR	12001, 12002	Vue en plan du lambeau du muret parcellaire MR12001 et de l'empilement de galets 12002
03-9649-V-075	03_9649	V	Photo numérique	75	jpg	L. Lautier	photo de structure	ouest	12	MR	12001, 12002	Vue en plan du lambeau du muret parcellaire MR12001 et de l'empilement de galets 12002
03-9649-V-076	03_9649	V	Photo numérique	76	jpg	L. Lautier	vue générale	sud-ouest				Vue générale des tranchées localisées sur le stade de foot
03-9649-V-077	03_9649	V	Photo numérique	77	jpg	L. Lautier	vue générale	sud-ouest				Vue générale des tranchées localisées sur le stade de foot
03-9649-V-078	03_9649	V	Photo numérique	78	jpg	L. Lautier	vue générale	sud-ouest				Vue générale des tranchées localisées sur le stade de foot
03-9649-V-079	03_9649	V	Photo numérique	79	jpg	L. Lautier	vue générale	sud-ouest				Vue générale des tranchées localisées sur le stade de foot

Identifiant	OA	Caté-gorie	Type	N°	Exten-sion	Auteur	type_Photo	Orientation (vue de)	Sd	Code	Faits	Légende
03-9649-V-080	03_9649	V	Photo numérique	80	jpg	L. Lautier	vue générale	sud-ouest				Vue générale des tranchées localisées sur le stade de foot
03-9649-V-081	03_9649	V	Photo numérique	81	jpg	L. Lautier	vue générale	sud-ouest				Vue générale des tranchées localisées sur le stade de foot
03-9649-V-082	03_9649	V	Photo numérique	82	jpg	L. Lautier	vue générale	sud-ouest				Vue générale des tranchées localisées sur le stade de foot
03-9649-V-083	03_9649	V	Photo numérique	83	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	7			Vue générale de la tranchée 7
03-9649-V-084	03_9649	V	Photo numérique	84	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-est	7			Vue générale de la tranchée 7
03-9649-V-085	03_9649	V	Photo numérique	85	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord	7			Détail des colluvions
03-9649-V-086	03_9649	V	Photo numérique	86	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-ouest	7			Détail des colluvions
03-9649-V-087	03_9649	V	Photo numérique	87	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	8			Vue générale de la tranchée 8
03-9649-V-088	03_9649	V	Photo numérique	88	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	ouest	8			Vue générale de la tranchée 8
03-9649-V-089	03_9649	V	Photo numérique	89	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-est	8			Vue générale de la tranchée 8
03-9649-V-090	03_9649	V	Photo numérique	90	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	6			Vue générale de la tranchée 6
03-9649-V-091	03_9649	V	Photo numérique	91	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud	6			Vue générale de la tranchée 6
03-9649-V-092	03_9649	V	Photo numérique	92	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-est	6			Vue générale de la tranchée 6
03-9649-V-093	03_9649	V	Photo numérique	93	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud	5			Vue générale de la tranchée 5
03-9649-V-094	03_9649	V	Photo numérique	94	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-est	5			Vue générale de la tranchée 5
03-9649-V-095	03_9649	V	Photo numérique	95	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-est	5			Vue générale de la tranchée 5
03-9649-V-096	03_9649	V	Photo numérique	96	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	5			Vue générale de la tranchée 5
03-9649-V-097	03_9649	V	Photo numérique	97	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-est	3			Vue générale de la tranchée 3
03-9649-V-098	03_9649	V	Photo numérique	98	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-ouest	3			Vue générale de la tranchée 3
03-9649-V-099	03_9649	V	Photo numérique	99	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	sud-est	2			Vue générale de la tranchée 2
03-9649-V-100	03_9649	V	Photo numérique	100	jpg	L. Lautier	photo de tranchée	nord-ouest	2	FS/TR		Vue générale de la tranchée 2
03-9649-V-101	03_9649	V	Photo numérique	101	jpg	L. Lautier	photo de réseau	nord	2	FS/TR	2001, 2002	Vue de détail de la fosse FS2001 et du réseau électrique TR2002
03-9649-V-102	03_9649	V	Photo numérique	102	jpg	L. Lautier	photo de réseau	sud	2	FS/TR	2001, 2002	Vue de détail de la fosse FS2001 et du réseau électrique TR2002
03-9649-V-103	03_9649	V	Photo numérique	103	jpg	L. Lautier	photo de réseau	sud	2	CN	2003	Vue de détail de la canalisation en béton CN2003
03-9649-V-104	03_9649	V	Photo numérique	104	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	10			Vue du log 1
03-9649-V-105	03_9649	V	Photo numérique	105	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	10			Vue du log 2
03-9649-V-106	03_9649	V	Photo numérique	106	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	10			Vue du log 2
03-9649-V-107	03_9649	V	Photo numérique	107	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	9			Vue du log
03-9649-V-108	03_9649	V	Photo numérique	108	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	6			Vue du log (erreur numérotation plaquette)
03-9649-V-109	03_9649	V	Photo numérique	109	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	5			Vue du log
03-9649-V-110	03_9649	V	Photo numérique	110	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	4			Vue du log 1 (erreur numérotation plaquette)
03-9649-V-111	03_9649	V	Photo numérique	111	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	4			Vue du log 1 (erreur numérotation plaquette)

Identifiant	OA	Caté-gorie	Type	N°	Exten-sion	Auteur	type Photo	Orienta-tion (vue de)	Sd	Code	Faits	Légende
03-9649-V-112	03_9649	V	Photo numérique	112	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	4			Vue du log 2
03-9649-V-113	03_9649	V	Photo numérique	113	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	3			Vue du log
03-9649-V-114	03_9649	V	Photo numérique	114	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	3			Vue du log
03-9649-V-115	03_9649	V	Photo numérique	115	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	9			Vue du log 2
03-9649-V-116	03_9649	V	Photo numérique	116	jpg	L. Lautier	photo de log	sud-est	9			Vue du log 2
03-9649-V-117	03_9649	V	Photo numérique	117	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord	1	MR	1002	Détail du mur parcellaire MR1002
03-9649-V-118	03_9649	V	Photo numérique	118	jpg	L. Lautier	photo de structure	sud	1	MR	1002	Détail du mur parcellaire MR1002
03-9649-V-119	03_9649	V	Photo numérique	119	jpg	L. Lautier	photo de structure	nord-est	1	MR	1002	Détail du mur parcellaire MR1002
03-9649-V-120	03_9649	V	Photo numérique	120	jpg	L. Lautier	photo de structure	sud-ouest	1	MR	1002	Détail du mur parcellaire MR1002
03-9649-V-121	03_9649	V	Photo numérique	121	jpg	J. Cayrol	photo de structure	nord-est	1	MR	1002	Vue générale du mur parcellaire MR1002
03-9649-V-122	03_9649	V	Photo numérique	122	jpg	J. Cayrol	photo de structure	nord-est	1	MR	1002	Vue générale du mur parcellaire MR1002
03-9649-V-123	03_9649	V	Photo numérique	123	jpg	J. Cayrol	photo de structure	sud-ouest	1	MR	1002	Vue générale du mur parcellaire MR1002
03-9649-V-124	03_9649	V	Photo numérique	124	jpg	L. Lautier	photo de mobilier					échantillonnage des céramiques recueillies dans les séquences de colluvions
03-9649-V-125	03_9649	V	Photo numérique	125	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		12		12002	Céramiques et verre (erreur étiquette)
03-9649-V-126	03_9649	V	Photo numérique	126	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		1	FS	1004	Métal
03-9649-V-127	03_9649	V	Photo numérique	127	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		1	MR	1002	Céramiques et verre
03-9649-V-128	03_9649	V	Photo numérique	128	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		1	MR	1002	Objets en métal
03-9649-V-129	03_9649	V	Photo numérique	129	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		1	MR	1002	Objets en métal
03-9649-V-130	03_9649	V	Photo numérique	130	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		12	MR	12001	Objet en métal (erreur étiquette)
03-9649-V-131	03_9649	V	Photo numérique	131	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		12	MR	12001	Objet en métal (erreur étiquette)
03-9649-V-132	03_9649	V	Photo numérique	132	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		15		us 2	Fragment de stuc
03-9649-V-133	03_9649	V	Photo numérique	133	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		15		us 2	Fragment de stuc
03-9649-V-134	03_9649	V	Photo numérique	134	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		15		us 2	Fragments de stuc
03-9649-V-135	03_9649	V	Photo numérique	135	jpg	L. Lautier	photo de mobilier		15		us 2	Fragments de stuc

Mont-Dore (63), Centre Hospitalier du Mont-Dore

Chronologie

Haut-Empire,
Moyen Âge,
Temps modernes,
Époque
contemporaine

Sujets et thèmes

Parcellaire,
Géologie

Mobilier

Céramique,
Objet métallique,
Terre cuite
architecturale

Un diagnostic a été réalisé, du 17 au 20 juin 2025, dans l'emprise des équipements sportifs du Mont-Dore sur une surface accessible de 10 530 ha. Le projet immobilier vise à déplacer le centre hospitalier du Mont-Dore et à construire un EHPAD. Ce terrain de fond de vallée, éloigné de 400 m du centre thermal de l'agglomération antique du Mont-Dore (Son AL, n° 492), a été sondé à 7 %. Trois des 14 tranchées implantées ont mis en évidence un muret d'axe sud-ouest/nord-est, suivi sur une longueur minimale de 35 m, interprété comme un mur parcellaire. Parallèlement à cet aménagement, on observe un épandage de gros blocs de basalte dont la largeur varie entre 2,65 m et 5,50 m, disposés sur une profondeur de plus de 1 m. Il semble présenter une surface bombée recouverte par un sédiment présentant une structure feuilletée et des traces marquées de compaction. L'utilisation de cet empierrement comme chemin reste une hypothèse envisageable. Sa disposition sous la terre végétale ainsi que le mobilier reconnu (faïences, tuiles mécaniques...) l'inscrivent dans un contexte très récent. En revanche, le nettoyage du mur a livré deux tessons de céramiques fines à engobe blanc du Haut-Empire et une dizaine de tessons médiévaux pouvant se rattacher au contexte médiéval des XII^e-XIII^e s. Outre les céramiques et terres cuites architecturales, quelques objets métalliques ubiquistes (clé ou agrafe, clou de menuiserie, clou de construction) ont également été recueillis le long de la maçonnerie.

Dans les parties basses de quelques sondages des parties méridionale et centrale de l'emprise, des séquences alluviales ont été observées. Elles correspondent à la terrasse de la Dordogne dont le cours borde l'emprise à l'est et à des dépôts de crues et limons de débordements de la rivière. Elles sont surmontées par d'épaisses séquences colluvionnaires issues des versants qui conservent des traces de paléosol soulignant un développement de la végétation que ce soit à des fins agricoles ou pastorales. Un seul fossé de drainage très arasé, au comblement hydromorphe, a été découvert dans les tranchées. Le mobilier céramique ou les éléments de terres cuites échantillonnés dans les colluvions des tranchées est majoritairement attribué à la période contemporaine, même si la présence d'un tesson de sigillée pose la question d'un éventuel niveau cultural antique.

Ainsi, si ce diagnostic n'a pas permis de mettre en évidence des vestiges clairement en lien avec l'agglomération antique est son éventuelle extension septentrionale, il a livré un aménagement hypothétiquement médiéval, tandis que les rares artéfacts antiques soulignent soit une fréquentation ponctuelle, soit l'existence d'un site proche non reconnu dans l'emprise.

Inrap Auvergne-Rhône-Alpes

Centre de Recherches Archéologiques de Clermont-Ferrand,
13 bis, rue Pierre Boulanger, 63 017 Clermont-Ferrand cedex 2
Tél. 04 73 14 46 59, rhone-alpes-auvergne@inrap.fr